

AMUNDI CREDIT EURO

OPCVM de droit français

Société de gestion

Amundi Asset Management

Sous déléataire de gestion comptable en titre

CACEIS Fund Administration France

Dépositaire

CACEIS BANK

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS

Sommaire

	Pages
Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	20
Informations spécifiques	21
Informations réglementaires	22
Certification du Commissaire aux comptes	29
Comptes annuels	34
Bilan Actif	35
Bilan Passif	36
Hors-Bilan	37
Compte de Résultat	39
Annexes aux comptes annuels	40
Règles et méthodes comptables	41
Evolution de l'Actif net	46
Compléments d'information	47
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	60
Inventaire	62
Annexe(s)	71
Caractéristiques de l'OPC	72
Information SFDR	84

Compte rendu d'activité

Janvier 2023

Les marchés du crédit ont connu leur meilleur début d'année depuis 2012. Le discours dominant a été celui d'une atténuation de l'inflation et des risques de récession incitant les banques centrales à mettre un terme à leur cycle de resserrement plus tôt que prévu initialement. Les marchés ont également été soutenus par la baisse des prix du gaz en Europe et la réouverture de l'économie chinoise déclenchée par la fin de la stratégie du Zéro-Covid. Le sentiment positif des investisseurs a prévalu tout au long du mois, malgré les récentes nouvelles économiques suggérant que la croissance se porte mieux que ce que l'on craignait il y a quelques mois, ce qui pourrait soutenir le ton « hawkish » des banques centrales. Dans ce contexte, les actifs à risque se sont fortement redressés et les rendements des obligations souveraines ont plongé : les actions européennes ont affiché une performance de +9,9% et le rendement du Bund 10 ans allemand et du bons du Trésor américain à 10 ans a baissé de 29 et 37 points de base, respectivement. Les spreads de crédit se sont fortement resserrés, alimentés par le sentiment positif du marché et la volonté des investisseurs de profiter de niveaux de rendement qui restent élevés par rapport aux normes historiques. Le fort soutien technique des flux d'investisseurs a plus que compensé un marché primaire très fort : avec plus de 100 milliards d'euros de nouvelles émissions, janvier 2023 est le deuxième meilleur mois jamais enregistré en termes de volumes de nouvelles émissions. Le volume des émissions corporates du mois de janvier ont battu tous les records, avec un ralentissement au fur et à mesure que l'on se rapprochait de la période de blackout. Les financières ont mené ce déluge d'émissions. En janvier, le marché Euro IG a affiché un rendement total de 2,22% (+98 points de base de rendement excédentaire par rapport aux bons du Trésor de durée équivalente). Au sein de l'univers crédit, les actifs à haut bêta ont surperformé les crédits plus sûrs, le spread du High Yield, des obligations bancaires AT1 et des subordonnées assurantielles s'étant resserré de 52 points de base, 38 points de base et 24 points de base, respectivement. Sur le plan sectoriel, l'immobilier et les matériaux de construction ont été les plus performants, les produits pharmaceutiques et l'alimentation étant à la traîne du reste du marché. Dans cet environnement euphorique, le mois de janvier a vu les indices de crédit se resserrer fortement. L'indice Itraxx Main se resserre de plus de 10 bps, passant de 91 bps à 79 bps. L'indice Itraxx Crossover se resserre quant à lui de plus de 60 bps de 480 bps à 415 bps. Ce mois-ci le portefeuille a réalisé une performance de 2.36% contre 2.22% pour l'indice de référence, soit une surperformance de 14bps. Nous avons légèrement augmenté le bêta du portefeuille, qui est passé à 1.20 en provenance de 1.10, en redéployant une partie des liquidités et en bénéficiant des primes attrayantes des nouvelles émissions. Le marché primaire s'est fortement ouvert dès les premiers jours de l'année. Nous avons voulu profiter des « New Issues Premium » et du marché du crédit très positif de ce début d'année sans nous laisser emporter vers un bêta trop élevé en vendant des obligations qui avaient fortement performées ces derniers mois. Nous avons participé à plus de 30 émissions ce mois-ci comme les 4 AT1 Sabadell 9.375% NC28, Crédit Agricole 7.25% NC28, BNP 7.375% NC30 et SOCGEN 7.875% NC29, le marché des AT1 performant fortement sur le mois. Nous avons également profité de la réouverture du marché des hybrides corporates comme l'inaugural green Red Electrica 4.625% NC28, ENEL 6.375% NC28, EDP 5.943% NC28 et Telefonica 6.135% NC30. Concernant les corporates, nous avons participé à JCDcaux 29, Toyota 26, Arval 26, Saint-Gobain 29, Autostrade 31, EDF 32, Abertis 29, Pirelli 28 et IBM 43. Sur les financières, nous avons participé en plus des AT1 à SEB 28, Santander 26, Kutxa 28, KBC 33 et ABN 28. Pour financer tous ces achats et ne pas trop augmenter le Bêta nous avons vendu des BNP 27, du Standard Chartered 28 ou de la SOCGEN AT1 en USD, et nous avons réduit notre position sur VW hybride. Nous sommes restés sous-sensibles en durée tout au long du mois de janvier avec une sous-sensibilité autour de -0.35 par rapport à son benchmark de référence. La situation concernant les taux et l'inflation nous indiquait de nouveau que les mouvements des banques centrales s'orientaient vers de nouvelles hausses de taux en attendant les décisions de début février. Depuis le mois de novembre les flux sont devenus positifs sur la classe d'actif IG, le mois de janvier continue sur la même tendance avec plus de 2 milliards d'euros de flux entrants sur la classe d'actifs. À la suite des décisions des banques centrales, notre thème du mois de février sera la direction de l'économie mondiale, entre baisse massive de l'inflation et arrivée rapide d'une récession. Les spreads de crédit et les taux souverains vont rester volatils. Un véritable revirement n'est pas encore envisageable, étant donné la persistance de l'inflation et la forte volonté de la banque centrale de la combattre. Du côté de la croissance, la baisse des bénéfices, la diminution de la demande des consommateurs et la hausse des coûts de financement devraient ajouter aux réticences des investisseurs. Cela dit, le contexte économique incertain et les valorisations obligataires bon marché rendent le crédit de haute qualité plus attrayant pour les investisseurs, qui devraient bénéficier de nouveaux afflux de capitaux. Nous estimons que les financières devraient surperformer les autres secteurs

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

car elles bénéficieront de la hausse des taux. Sur la courbe, nous maintenons notre surpondération sur la partie courte. Tandis que la partie longue de la courbe pourrait encore connaître des mouvements haussiers, nous pensons que nous avons peut-être atteint un plafond sur la partie courte, et qu'une légère baisse est possible. Enfin, nous nous concentrerons sur la sélection des émetteurs en raison de l'augmentation du risque idiosyncratique sur le marché.

Février 2023

Les marchés du crédit ont souffert en Février en raison de la volatilité des taux, mais la solidité des fondamentaux et l'amélioration des perspectives de croissance ont supporté les niveaux de rendement. Les indices PMI de la zone euro et des Etats-Unis se sont établis au-dessus de 50, principalement dû au secteur des services, supportant ainsi les perspectives d'amélioration de la croissance économique. Cependant, l'indice MOVE, mesurant la volatilité des taux a augmenté, de 99 à 153, au-dessus de son niveau d'avant l'invasion de la Russie en Ukraine. Les principales raisons de cette hausse sont à la fois les publications d'inflation et des anticipations de discours des banquiers centraux. En effet, l'inflation aux Etats-Unis s'est établi à 6.4%, supérieur aux attentes, mais en légère amélioration par rapport au mois précédent à 6.5%. En amont de ces publications, les différentes banques centrales avaient augmenté les taux, à la hauteur des anticipations, +25 points de base pour la FED et +50 points de base pour la BCE. Les discours tenus respectivement par ces dernières étaient rassurants, laissant penser à un ralentissement du rythme de la hausse des taux, conforté en Europe par une décroissance de l'inflation en janvier, 8.6% contre 9.2% en décembre. Néanmoins, la vigueur économique et les récentes publications d'inflation supérieures aux anticipations en France et en Espagne, inquiètent à nouveau les marchés sur les perspectives de hausses de taux lors des prochaines allocutions des banques centrales attendues courant Mars. Dans ce contexte, le rendement du Bund 10 ans et du bon du Trésor américain à 10 ans a augmenté de 37 et 42 points de base, respectivement. Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché un rendement total de -1,44% en février. Si la hausse des taux a chahuté le marché, les spreads de crédits sont restés stables, aux alentours de 150, ce qui a permis de conserver un rendement excédentaire de +36 points de base par rapport aux bons du Trésor de durée équivalente. Au sein de l'univers crédit, les actifs à haut bêta ont majoritairement surperformé les crédits plus sûrs, le marché Euro High Yield a affiché un rendement total nul et un rendement excédentaire de +123 points de base par rapport aux bons du Trésor de durée équivalente. Quant aux obligations hybrides d'entreprise, elles ont affiché un rendement total de -1.13% et un rendement excédentaire de +64 points de base par rapport aux bons du Trésor de durée équivalente. Pour finir, les obligations bancaires AT1 ont affiché la pire performance, avec un rendement total de -2%. Sur le plan sectoriel, l'immobilier et l'énergie ont été les plus performants, les produits pharmaceutiques et l'alimentation étant à la traîne du reste du marché. Dans cet environnement, le mois de février a vu les indices de crédit rester stables au final. Les chiffres économiques de début février ont fait fortement resserrer les spreads de crédit puis après le marché est resté très contenu. La lutte pour contenir la progression de l'inflation n'est pas terminée. Le chiffre des retail sales aux US vient ajouter à ces pressions sur la politique monétaire, arrivant plus fort qu'attendu. Christine Lagarde a quant à elle réitéré que la BCE avait l'intention de relever ses taux d'intérêts de 50bps le mois prochain compte tenu des pressions inflationnistes sous-jacentes, se réservant ensuite le droit de réévaluer le chemin que prendra la politique monétaire. L'indice Itraxx Main est stable à 80 bps après avoir baissé jusqu'à 72bps. L'indice Itraxx Crossover reste quant à lui autour des 415bps après avoir touché les 385 bps en début de mois. Nous avons de nouveau légèrement augmenté le bêta du portefeuille, qui est passé au-dessus de 1.2 en provenance de 1.18, en redéployant une partie des liquidités et en bénéficiant des primes attrayantes des nouvelles émissions. Le marché primaire est resté actif en février. Nous avons voulu profiter des « New Issues Premium » et du marché du crédit encore positif de ce début d'année sans nous laisser emporter vers un bêta trop élevé en vendant des obligations qui avaient fortement performées ces derniers mois. Nous avons participé à une vingtaine d'émissions primaires. Sur les financières, nous avons participé à des AT1 sur des noms comme Barclays en £, HSBC en \$ et Bankinter, Julius Baer en €, nous avons également participé à des nouvelles émissions de T2 bancaires comme ABN Amro, Natwest ou bien ING. Sur les corporates nous avons participé entre autre à Kering 2033, McDonald's 2035, Vodafone 2043 ou encore un distributeur de vêtements outdoor comme VFC 2026 et 2029. Nous avons vendu pour financer ces primaires des émissions qui avaient performé correctement lors des derniers mois. Nous sommes restés sous-sensibles en durée tout au long du mois de février avec une sous-sensibilité de près de -0.3 par rapport à son benchmark de référence. La situation concernant les taux et l'inflation nous indiquait de nouveau que les mouvements des banques centrales s'orientaient vers de nouvelles hausses de taux en attendant les décisions de début février qui nous ont conforté dans ce sens. Depuis le mois de novembre les

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

flux sont devenus positifs sur la classe d'actif IG, le mois de février continue sur la même tendance avec plus de 1 milliard d'euros de flux entrants sur la classe d'actifs. Le thème du mois de mars montre désormais qu'une éventuelle récession s'éloigne aux US et en Europe mais la thématique de l'inflation reste très présente : « croissance + inflation » est-ce soutenable pour les marchés ? Pour l'avenir, nous conservons une position constructive en matière de crédit. L'accélération inattendue de la croissance devrait être très favorable aux fondamentaux des entreprises à court terme, et les niveaux de spreads sont restés attractifs dans un marché primaire actif. Cependant, en raison de la persistance de l'inflation et de la forte volonté de la banque centrale de la combattre, les taux souverains resteront volatils. Nous avons légèrement augmenté le bêta du portefeuille, en redéployant une partie des liquidités et en profitant des primes attractives des nouvelles émissions. La duration par rapport à l'indice de référence est légèrement négative. Nous pensons que les financières devraient surperformer les autres secteurs car elles bénéficieront de la hausse des taux. Sur la courbe, nous maintenons notre surpondération sur la partie courte. Nous pensons que nous avons peut-être atteint un plafond sur la partie courte de la courbe, et qu'une légère baisse est possible, tandis que la partie longue pourrait encore connaître des mouvements haussiers. Enfin, nous nous concentrerons sur la sélection des émetteurs en raison de l'augmentation du risque idiosyncratique sur le marché.

Mars 2023

Le mois de mars a bousculé les marchés financiers et notamment le secteur bancaire. Aux États-Unis dès le début du mois, Silicon Valley Bank (SVB), 16^e banque américaine, a fait faillite alors qu'elle était devenue une des banques privilégiées par les entreprises de la Tech. Un mouvement de défiance s'est ensuite propagé à l'ensemble du secteur bancaire. En Europe, c'est Crédit Suisse, déjà fragile, qui a matérialisé cette crise de confiance. Les investisseurs ont soudain perdu confiance dans la solidité du secteur bancaire dans son ensemble : Les banques américaines ont perdu près de 400 milliards de dollars de dépôts en mars. La dépréciation des AT1 du Crédit Suisse, qui représentaient 7% du marché total des AT1, et en particulier le traitement différentiel par rapport aux actions et aux obligations Tier 2, ont conduit à une réévaluation de la classe d'actifs AT1 dans son ensemble : le segment a perdu -10,75% en mars. Bien que les régulateurs européens aient réaffirmé que les actions ordinaires sont les premières à absorber les pertes avant les AT1, la prime « réglementaire » attachée aux AT1 est restée élevée, les spreads ne retraçant qu'un tiers de leur élargissement initial. Le mois a aussi été rythmé par les publications des chiffres d'inflation et les annonces des banques centrales. Le 14 mars, l'inflation américaine ressort à +6% sur un an contre +6.4% précédemment et à +0.4% sur un mois (+0.5% le mois dernier). Ce léger ralentissement ne permet pas de confirmer une baisse marquée et prolongée de l'inflation et la FED a décidé d'augmenter ses taux fin mars de +25 points de base (pb), portant les taux directeurs dans une fourchette cible à 4,75%-5,00%. En zone Euro, la BCE a décidé de relever ses taux d'intérêt de +50pb plaçant le taux de dépôt à 3%. Les événements récents sur le secteur financier n'ont pas impacté sa décision mais la BCE rassure en montrant qu'elle pourra soutenir le système financier de la zone Euro si cela était nécessaire. D'autres hausses de taux sont attendues durant les prochaines échéances mais de manière plus progressive avec un taux terminal toujours à 3.5%. Dans ce contexte, le taux à 10 ans américain a terminé le mois de mars à 3.46% (-46pb par rapport au mois dernier) tandis que le 10 ans français ressort à 2,78% (-33pb) et le Bund allemand à 2.29% (-35pb). Le marché Euro IG a affiché une performance de 1,00% en mars (-0,90% par rapport aux bons du Trésor de duration équivalente). Les primes de crédit ont contribué négativement aux rendements totaux de la classe d'actifs, puisqu'elles se sont élargies de 22 points de base pour atteindre 170 points de base. Au sein de l'univers crédit, l'immobilier a sous-performé les autres secteurs, affichant près de -4% par rapport aux bons du Trésor de duration équivalente. Les actifs à bêta élevé ont sous-performé les crédits plus sûrs, les AT1 bancaires en ayant fait les frais de la réévaluation du risque lié à la détention d'obligations bancaires subordonnées. Dans le monde non-financier, les obligations hybrides ont bien résisté, affichant des rendements légèrement négatifs. Sur la courbe, les obligations à court terme ont surperformé les échéances plus longues (7+ans). Les indices de crédit dans ces conditions se sont fortement écartés au retour du weekend du 19 mars. L'indice Ittraxx Main venant de 80bps s'est écarté jusqu'à 115bps pour revenir en fin de mois à 85bps. L'ittraxx CrossOver quant à lui s'est écarté. Il est passé de 410bps à 440bps avec un pic le 20 mars à 575bps. Le bêta du portefeuille a augmenté étant donné son exposition aux obligations financières et notamment aux subordonnées. Ce Beta est en train de revenir au fur et à mesure du retour des spreads sur les financières notamment les AT1. La duration par rapport à l'indice de référence est légèrement négative, -0.22, car nous continuons à prévoir une pentification de la courbe. En ce qui concerne la courbe, nous maintenons notre surpondération sur le côté court. Nous pensons que nous avons peut-être atteint un plafond sur la partie courte de la courbe et qu'une légère baisse est possible, tandis que la partie longue pourrait encore connaître une

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

certaine hausse. Enfin, nous nous concentrerons sur la sélection des émetteurs en raison de l'augmentation du risque idiosyncratique sur le marché. Le marché primaire est resté actif au début du mois de mars et est revenu lentement après les événements survenus dans le secteur financier. Nous avons participé à des obligations émises par à Stellantis 2030, Renault 2027, Mercedes 2026, Brambles 2031, WoltersKluwer 2031, Siemens Energy 2029 et Securitas 2027.

Avril 2023

Sans rendez-vous avec les banquiers centraux, le marché obligataire s'est concentré sur les chiffres économiques publiés en avril avant d'intégrer de nouvelles craintes autour des banques régionales américaines et l'atteinte du plafond de la dette empêchant le Trésor d'emprunter. Ainsi le début du mois a été marqué par le chiffre de créations d'emplois américaines qui ne fléchissent guère (236 000). Même si l'inflation américaine ralentit à 5% en rythme annuel, l'inflation sous-jacente progresse de 0.4% contre 0.5% le mois précédent soit une variation annuelle passant de 5.5% à 5.6%. En Zone Euro, bien que l'inflation reflue à 6.9% en mars contre 8.5% en février, principalement portée par la baisse du prix de l'énergie (-0.9% sur un an et -2.2% sur le mois), ce ralentissement ne permet pas de confirmer un retour rapide vers la cible de la BCE d'autant que l'inflation sous-jacente reste persistante (+5.7% contre +5.6% sur un an). Concernant l'activité, les prévisionnistes révisent la croissance à la baisse à l'image du FMI (de 3.4% à 2.8% pour l'économie mondiale, de 2.1% à 1.6% pour les US et 0.8% pour la zone Euro). Cependant les données d'enquête sur l'activité à venir restent globalement meilleures que prévu notamment dans le secteur des services. En fin de mois, la faillite de First Republic Bank rachetée par JPMorgan a ramené la crainte d'un sérieux problème dans le secteur des banques régionales américaines. Le marché est resté néanmoins relativement stable, le taux à 10 ans français termine le mois d'avril à 2,88% (+9 pb par rapport au mois précédent), le Bund allemand à 2.31% (+2pb), les taux italien et espagnol à respectivement 4.18% (+8pb) et 3.36% (+6pb). Enfin, le taux 10 ans américain ressort à 3.42% (-5 pb). En avril, les marchés du crédit ont été principalement influencés par la volatilité des taux souverains, due aux craintes concernant la stabilité du système bancaire et à des indicateurs économiques contrastés. Le marché Euro IG a affiché une performance de 0,70% en avril (+0.50% par rapport aux bons du Trésor de durée équivalente). Les primes de crédit ont légèrement contribué aux rendements totaux de la classe d'actifs, puisqu'elles se sont resserrées de 7 points de base pour atteindre 163 points de base. Dans le monde non-financier, les obligations hybrides ont affiché une performance légèrement positive de +0,24%. Les indices de crédit dans ces conditions se sont restés stables. L'indice Itraxx Main restant autour de 85 bps. L'ittraxx CrossOver quant à lui est resté autour de 440bps. Le bêta du portefeuille étant donné sa surpondération aux obligations financières et notamment aux subordonnées est passé de 1.42 à 1.34. Ce Beta est donc revenu grâce au resserrement des spreads pendant le mois d'avril, notamment les AT1. Le marché primaire a de nouveau été actif sur les corporates avec des maturités courtes et nous avons observé quelques financières revenir sur le marché. Nous avons, entre autres, participé à Acciona 2030, Sika 2026, Varno 2029, et Orange Hybrid avec un coupon de 5.375%. Sur les financières nous avons participé à des émissions d'assureurs comme AXA 2043NC2033, Generali 2033 et NN 2043NC2033. Afin de financer l'achat de ces nouvelles positions, nous avons cédé quelques émissions en privilégiant la réduction du secteur bancaire. Nous sommes restés sous sensible quasiment tout le mois pour revenir à la neutralité en fin de mois, prenant en compte le ralentissement de l'ampleur anticipé pour les prochaines hausses de taux de la BCE. Le tightening des conditions financières ne rassure pas d'une manière générale. A noter cependant une belle progression des derniers PMI des services dans les pays de la Zone Euro. En termes de courbe nous maintenons la position à la pentification sur le 2-5 ans. Les débats sur une inflation qui ne ralentit pas assez et une récession qui s'approche à grand pas amènent une forte volatilité sur les taux et sur les spreads de crédit.

Mai 2023

Les banquiers centraux ont poursuivi leur resserrement monétaire dans un contexte de décélération insuffisante de l'inflation, notamment aux Etats-Unis (+4,9% en avril après +5% en mars) et au Royaume-Uni (+8,7% après 10,1% mais 8,1% attendu). Ces chiffres reflètent la baisse des prix de l'énergie, dont l'effet est atténué par la persistance d'une inflation élevée dans les services. Le diagnostic est similaire dans la zone euro, malgré un chiffre meilleur que prévu de +6,1% en mai après +7% en avril et +6,9% en mars. La FED, la BOE et la BCE ont relevé leurs taux directeurs de +25bps à respectivement 5,25%, 4,50% et 3,25%. Néanmoins, les opérateurs estiment que la fin du cycle de resserrement approche, alors que la distribution de crédit ralentit et que les indicateurs avancés s'affaiblissent dans le secteur manufacturier. Tout au long du mois de mai, les âpres négociations sur le relèvement du plafond de la dette américaine, qui pourraient

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

entraîner une réduction des dépenses américaines, ont ajouté de l'incertitude. Celle-ci a finalement été levée à la fin du mois, avec un accord temporaire reportant le problème à janvier 2025. Dans ce contexte, et alors que les inquiétudes d'un défaut de paiement de la dette américaine se sont apaisées, le taux à 10 ans américain a terminé le mois de mai à 3,68% (+26pb par rapport au mois précédent). Le taux court américain a également augmenté pour terminer le mois à 4,45% (+45 pb). Dans la zone euro, les taux sont restés stables, le taux français à 10 ans terminant le mois de mai à 2,86% (-2pb), le Bund allemand à 2,29% (-1pb), et les taux italien et espagnol respectivement à 4,18% (-2pb) et 3,35% (stable). En mai, les marchés du crédit sont restés neutres aux différents événements survenus au cours du mois, de la défaillance de First Republic aux premiers signaux d'essoufflement de l'inflation. Nous avons observé au cours du mois de nombreux flux acheteurs sur les AT1s, principalement sur des calls courts et hauts coupons. Les REITs restent le principal focus avec de nombreuses news sur SBB, après des notes publiées sur un potentiel breach de covenant (ICR), démenti par SBB, des explorations de diverses stratégies (potentielle ventes à Brookfield), et enfin début juin la démission du CEO, remplacé par l'ancien CFO d'Akelius. Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché une performance de 0.17% en mai (-0.19% par rapport aux bons du Trésor de durée équivalente). Les primes de crédit se sont légèrement écartées de 8 points de base pour atteindre 171 points de base. Au sein de l'univers crédit, le secteur des transports a surperformé les autres secteurs, affichant une performance de -0.05% par rapport aux bons du Trésor de durée équivalente. Le pire secteur, était le secteur de la pharma avec une performance de - 0.30% par rapport aux bons du Trésor de durée équivalente. Les actifs à bêta élevé ont surperformé les crédits plus sûrs en premier les AT1 bancaires avec une performance de 1.34%, soit +1.63% par rapport aux bons du Trésor de durée équivalente. Dans le monde non-financier, les obligations hybrides ont affiché une performance légèrement supérieure de 0,59% et les obligations HY européennes ont terminé le mois avec une hausse de 0,61% par rapport au mois précédent. Les indices de crédit dans ces conditions se sont légèrement resserrés. L'indice Itraxx Main restant autour de 82 bps. L'ittraxx CrossOver quant à lui est passé de 440bps à 430bps. Nous sommes restés sous sensible tout au long du mois de Mai. La situation concernant les taux et l'inflation nous indiquait de nouveau que les mouvements des banques centrales s'orientaient vers de nouvelles hausses de taux pour le début du mois de Mai, mais nous observons également que des chiffres macroéconomiques montrent qu'un ralentissement se dessine et qu'une éventuelle récession s'approche pour les mois qui viennent. Le bêta du portefeuille étant donné les expositions aux obligations financières et notamment aux subordonnées qui était passé de 1.50 à 1.30 en Avril a augmenté légèrement en Mai vers environ 1.35, du fait de nos achats en primaire. Ce Beta, revenu grâce au retour des spreads pendant les 2 derniers mois, l'avait été grâce aux AT1. Sur les corporates nous avons participé à Continental 2028, Robert Bosch 2043, ENI 2033, 2i Rete Gas 2033Carrefour 2030, Johnson Control 2035, AT&T 2034, WPP 2028 et Stora Enso 2026 . Sur les financières nous avons participé à BBVA 2026, Santander 2033, Sabadell 2029, Caixa 2034, Abanca 2026, Intesa 2026 et SOGGEN T2 2033.

Juin 2023

Le marché du crédit a été résilient en juin malgré les discours hawkish des banques centrales, des signes de ralentissement économique et une hausse des coûts de refinancement. Les marchés sont restés focalisés sur les interventions des Banques Centrales alors que la situation économique reste contrastée. Dans ce contexte et pour la première fois depuis mars 2022, la Fed a maintenu ses taux inchangés -après dix hausses- dans une fourchette comprise entre 5.00% à 5.25%. Cette décision s'explique en partie par la baisse de l'inflation depuis son pic de l'année dernière ainsi que par les effets des hausses précédentes qui se diffusent encore dans l'économie. Cependant Jérôme Powell a prévenu que le resserrement monétaire n'était pas terminé et prévoit encore deux hausses d'ici fin 2023. En Europe et comme attendu, la BCE a augmenté ses taux directeurs de 25 points de base (bps) pour la huitième fois consécutive. Christine Lagarde a précisé qu'il n'y avait aucun signe clair indiquant que l'inflation sous-jacente avait atteint un sommet et a également prévenu que d'autres hausses seront à prévoir au cours de l'année. La classe d'actif Crédit Investment Grade a commencé le mois sur des bases solides, avec l'émission de la première obligation AT1 depuis le rachat de Credit Suisse par UBS, mettant fin à une attente et rétablissant la confiance dans le secteur bancaire européen. Le sentiment positif des investisseurs crédit a également été alimenté par des bénéfices solides au premier trimestre, les entreprises faisant état d'un effet de levier contrôlé et de solde de trésorerie élevé. Les spreads se sont légèrement resserrés de 6 bps sur le mois. Le marché Euro IG a affiché une performance de -0,44% en juin (+0,52% par rapport aux bons du Trésor de durée équivalente). Au sein du crédit, les actifs à bêta élevé et à faible durée ont surperformé les actifs plus sûrs. Les AT1 bancaires ont mené le peloton, affichant des performances de 1,2% sur le mois. Le High Yield européen a également produit des rendements solides à 0,50%, malgré la sous-performance des notations CCC qui ont souffert des perspectives

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

de croissance plus faibles en Europe. Le marché primaire est resté actif, avec cependant une « new issue premium » parfois absente des émissions. Nous avons ainsi participé aux primaires qui offraient une prime conséquente contre le secondaire, tant sur des émetteurs industriels comme Abertis 2028 ou Realty Income Corp 2030, que sur des émetteurs financiers tel BBVA T2 2033 Call 2028 ou Bank of Ireland 2031 Senior, ces obligations bancaires présentant des rendements très attractifs sur un plan rendement/risque. Toutes ces émissions se resserraient par la suite entre 5 et 20bps depuis l'émission. Au final, le fonds reste surexposé sur le secteur bancaire, en particulier sur les émissions subordonnées, tant Tier 2 que Additional Tier 1, tandis que l'exposition au secteur industriel reste limitée : le secteur financier nous offre de meilleures perspectives, surtout si l'on prend en compte des fondamentaux particulièrement robustes. La sensibilité du fonds limité autour de 4, en ligne avec son indice, avec une concentration sur la partie courte de la courbe qui nous permet d'optimiser le portage. Nous considérons rallonger progressivement la maturité moyenne du fonds pour remonter la sensibilité, alors que l'on s'approche de la fin du cycle de hausse des taux. Nous maintenons une position constructive sur le crédit. Le marché du crédit manque toujours d'une direction claire, avec un marché primaire dynamique et une volatilité persistante des taux résultant de réajustements constants des attentes du marché vis-à-vis des taux terminaux. Toutefois, la valorisation des obligations privées reste bon marché et devrait fournir un coussin confortable contre la volatilité des spreads.

Juillet 2023

Les actifs à risque et en particulier le crédit se sont redressés en juillet, sur fond de données économiques plus résistantes que prévu et de baisse de l'inflation. Les investisseurs ont parié que l'économie mondiale se préparait pour un atterrissage en douceur, et les prévisions de l'année dernière d'une récession induite par le resserrement financier sont devenues obsolètes, avec l'apparition du terme « Récession Godot » ces dernières semaines. L'inflation aux États-Unis a montré des signes de modération, ralentissant à 3% en juin 2023, son niveau le plus bas depuis mars 2021. Dans la zone euro, le taux d'inflation annuel devrait être de 5,3% en juillet 2023, contre 5,5% en juin. Les données macroéconomiques sont également encourageantes, le PIB de la zone euro augmentant plus que prévu au deuxième trimestre 2023. Les banquiers centraux des deux côtés de l'Atlantique ont poursuivi leur cycle de resserrement. La Fed a relevé son taux directeur à 5,50% évitant de donner des indications sur l'orientation future de sa politique, tandis que la BCE montait son taux de dépôt à 3,75% tout en réduisant son engagement à procéder à de nouvelles hausses. Jérôme Powell et Christine Lagarde ont explicitement indiqué qu'à leur prochaine réunion de septembre, tant une hausse qu'une pause faisaient partie des options possibles. Après les faillites de banques régionales américaines et la débâcle de Crédit Suisse, on a vu une amélioration sur le front bancaire européen. La BCE a publié les résultats des stress tests sur le secteur bancaire de la zone euro mené auprès de 70 banques, résultats qui ont montré la résilience des banques européennes en cas de chocs négatifs importants. Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché un rendement total de +1,05% en juillet (+0,83% par rapport aux bons du Trésor de duration équivalente). Les spreads de crédit sont revenus à leur niveau d'avant la crise bancaire, à 147 points de base, soit -16 points de base sur le mois. Les valeurs financières ont mené le peloton, portées par des données économiques meilleures que prévu et une plus grande confiance dans la solidité des banques européennes. Les AT1 bancaires se sont le plus redressés, avec une performance de 3% en juillet (-45 points de base de resserrement des spreads). Dans le secteur du haut rendement, le mouvement de décompression s'est poursuivi, les obligations BB se resserrant et les obligations CCC souffrant du resserrement des conditions de financement. Dans ces conditions, les indices de crédit synthétiques se sont resserrés. L'indice Itraxx Main est passé de 73 bps à 68 bps et l'indice Itraxx CrossOver quant à lui est passé de 400bps à 382 bps. Le bêta du portefeuille est resté autour de 1,50 avec une prédilection pour les obligations financières et notamment subordonnées. La légère augmentation du bêta provient des achats primaires du mois, alors que nous revendions les titres qui avaient bien performé les mois précédents. Le marché primaire reste actif, avec néanmoins moins de « New Issue Premium », prime offerte à l'émission. Sur le marché primaire, du côté Corporates nous avons participé à TDF 2028, Leasys 2026, DS Smith 2027. Sur les Financières nous avons participé entre autre à DNB 2028, CaixaBank 2029 et Barclays 2030. Pour l'avenir, nous maintenons une position constructive sur le crédit. Le marché du crédit manque toujours d'une direction claire, avec un marché primaire de plus en plus dynamique et une volatilité persistante des taux résultant de réajustements constants des attentes du marché vis-à-vis des taux terminaux. Toutefois, la valorisation des obligations privées reste bon marché et devrait fournir un coussin confortable contre la volatilité des spreads. La duration est maintenue à la neutralité par rapport à l'indice de référence qui est de 4,3. Sur la courbe, nous maintenons notre surpondération sur le côté court. Nous pensons que nous avons peut-être atteint un plafond sur la partie courte de la courbe et qu'une légère baisse est possible, tandis que la partie longue pourrait encore connaître une

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

certaine hausse. Enfin, nous nous concentrerons sur la sélection des émetteurs en raison de l'augmentation du risque idiosyncratique sur le marché.

Août 2023

Les marchés du crédit ont profité d'une accalmie générale au cours du mois d'Août à la fois sur le plan macroéconomique et sur les taux. En effet les indicateurs de croissances et le niveau d'inflation en Europe étaient en ligne avec les anticipations du marché. L'indice PMI du secteur publié au cours du mois était de 46.4 contre 45.1 le mois dernier pour la France, de 39,1 contre 38,8 pour l'Allemagne. Même constat de l'autre côté de l'Atlantique avec un niveau de 47 contre 49 pour les Etats Unis. Dans le même temps, les taux directeurs sont presque à leur niveau maximal, ils pourraient rester élevés pendant un moment, afin de faire baisser l'inflation. Cette dernière a diminué de 0,2% soit à un niveau de 5.3%. La présidente de la BCE, qui s'exprimait lors du symposium économique de Jackson Hole, a souligné que la banque centrale devait maintenir les taux à un "niveau suffisamment restrictif aussi longtemps que nécessaire" préférant maintenir les taux actuels plus longtemps plutôt que plus élevés. Il n'y a toujours pas de consensus sur les marchés pour une prochaine hausse ou non de la BCE à la différence pour la FED, où les marchés anticipent que le cycle des hausses de taux est quasiment terminé mais le marché reste inquiet du rebond des pressions inflationnistes en Europe : en Allemagne, l'inflation a reculé moins que prévu en août, tandis que celle en Espagne a progressé par rapport au mois précédent. Ces chiffres pourraient faire craindre un nouveau tour de vis de la BCE lors de sa prochaine réunion du 14 septembre. Cependant les données sur l'activité en Chine pour le mois de juillet ont largement surpris par leur baisse, avec une croissance plus faible des indicateurs de la demande et de l'offre, ce qui mérite d'être surveillé compte tenu des répercussions sur l'Europe. Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché un rendement total de +0,16% en août (-0,25% par rapport aux bons du Trésor de durée équivalente). Les spreads de crédit se sont légèrement écartés, +8 points de base et ont terminé à 155 points de bases. Les valeurs financières ont continué de surperformer les valeurs non financières dans l'univers Investment grade, +0,25% contre +0.11%. Sur la courbe, le segment à 5 ans est toujours le plus attractif, compte tenu de la pente du 2-5 et de l'aplatissement du 5-10. Les actifs à bêta élevé ont sous performé les actifs plus sûrs. Les AT1 bancaires ont affiché un rendement total de -0,72% (-1.04% par rapport aux bons du Trésor de durée équivalente), suivi par les obligations hybrides avec un rendement total de -0,40% tandis que les obligations haut rendement ont affiché une performance totale de +0.26%. L'indice Ittraxx Main passant de 67 bps à 70 bps avec une hausse à 78bps et l'indice Ittraxx CrossOver quant à lui est passé de 382bps à 397bps avec une pointe à 433bps. Le bêta du portefeuille est resté autour de 1,28 avec une prédilection pour les obligations financières et notamment subordonnées. Sur la période du mois d'août, la performance du fond Credit Euro a été légèrement inférieure à celle de son benchmark en raison de son bêta, notamment la surpondération sur les dettes subordonnées. Le marché primaire a réouvert sur les 10 derniers jours, avec néanmoins moins de « New Issue Premium », prime offerte à l'émission. Du côté Corporates nous avons participé à Securitas Treasury 2029, Volkswagen 2032 et Eurofins 2030. Sur les Financières nous avons participé entre autre à Ceska Sporitelna 2028, CaixaBank 2030 et Crédit Agricole 2033. La durée est maintenue à la neutralité à 4.3 par rapport à l'indice de référence. Sur la courbe nous maintenons notre surpondération sur le côté court. La situation concernant les taux et l'inflation nous indiquait de nouveau que les mouvements des banques centrales s'orientaient vers une stabilité en septembre pour la BCE. Enfin, nous nous concentrerons sur la sélection des émetteurs en raison de l'augmentation du risque idiosyncratique sur le marché.

Septembre 2023

« Higher for longer » sera la devise de ce mois de septembre sur les marchés. Aux États-Unis, l'inflation globale est ressortie plus élevée que les prévisions en raison de la hausse des prix de l'énergie (+3,7% sur un an, supérieure aux attentes). Néanmoins, l'inflation sous-jacente qui permet d'avoir une vision moins volatile a baissé et ressort à +0.6%, en ligne avec le consensus. En zone euro, même si l'indice des prix à la consommation pour août a diminué à +5.2%, il ne baisse pas « au rythme souhaité » selon la BCE. Quant au chiffre publié fin septembre (+4.3%), il a surpris à la baisse. Ce mouvement de recul est largement imputable à l'Allemagne en raison d'un effet de base négatif. En termes de croissance, la zone euro a donné des signes de faiblesse. L'indice PMI composite confirme la faiblesse de l'industrie manufacturière et ne montre pas de rebond des services. Par ailleurs, la Commission Européenne a abaissé ses prévisions de croissance à +0.8% (+1.1% précédemment) et la production industrielle de l'UE accuse une baisse de -1.1% en juillet. Aux Etats Unis, on note une confirmation de la croissance du PIB sur le 2e trimestre à +2.1% en rythme annualisé. Lors de sa réunion mensuelle, la BCE a relevé son taux directeur de 25 points de base à 4%. Christine Lagarde

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

a déclaré que les taux « ont atteint des niveaux qui, maintenus pendant une durée suffisamment longue, apporteront une contribution substantielle au retour rapide de l'inflation vers notre objectif ». Par ailleurs, de l'autre côté de l'Atlantique, la FED a maintenu les taux au même niveau tout en soulignant qu'ils resteront élevés aussi longtemps que nécessaire pour lutter contre l'inflation. Le taux à 10 ans américain termine le mois de septembre à 4.57% en progression de +46bps sur le mois. C'est l'un de ses rendements les plus élevés depuis fin 2007. De même pour le taux court (2 ans) qui finit le mois à 5.04% (+18bps). En zone euro, les taux ont suivi la même tendance sur le mois avec le taux à 10 ans allemand qui ressort fin septembre à 2.84% (+38bp), niveau atteint pour la dernière fois en 2011. Le spread à 10 ans entre l'Allemagne et l'Italie s'est écarté (de 165bps à 194bps) principalement en raison de données économiques italiennes revues à la baisse (dépassement budgétaire en hausse sur 2024). Dans ce contexte, le marché Euro IG affiche un rendement total de -0,86% en septembre (avec un excédent de performance de +0,29% par rapport aux bons du Trésor de durée équivalente). Les spreads de crédit se sont légèrement resserrés, -3 points de base, pour terminer le mois à 152 points de base. Les valeurs financières ont continué de surperformer les valeurs non financières dans l'univers Investment grade, avec une performance excédentaire de +0,38% contre +0,29%. Sur la courbe, les obligations courtes (1-3Y) ont surperformé les maturités plus longues. Sur le mois, le fonds surperforme son indice de référence grâce notamment à sa sous-exposition aux taux sur la période. Les émissions primaires, très attendues sur le marché depuis l'été, étaient finalement moins abondantes que prévu, ce qui a permis au crédit de rallier sur la première moitié du mois. Par la suite, la volatilité sur les taux a provoqué un sell-off sur les spreads, notamment sur la composante swap spread. La pentification de la courbe des taux allemands a démarré et pourrait se poursuivre dans les prochaines semaines, ce qui devrait permettre au fonds de mieux performer que son indice. Nous avons maintenu notre surpondération sur les maturités courtes afin de limiter le risque de duration, tout en bénéficiant d'un portage attractif. Sur le segment des dettes subordonnées, nous avons pris une partie du profit pour revenir sur les call court avec des plus gros reset pour un profil de risque plus défensif. Le beta crédit a ainsi été réduit légèrement contre l'indice.

Octobre 2023

Le mois d'octobre a été difficile sur le crédit, les spreads ayant augmenté à un rythme élevé depuis mi-septembre. Le conflit au Moyen-Orient domine toujours les préoccupations du marché, ce qui conduit à des positions relativement défensives. La saison des bénéfices sur le troisième trimestre marque une rupture dans de nombreux secteurs, et l'environnement de taux d'intérêt élevés commence à se faire sentir sur la demande. Les rendements moyens des entreprises ont été globalement négatifs en Europe. Quant aux entreprises américaines leurs rendements ont baissé mais demeurent toujours positifs. L'économie américaine a montré plus de résilience avec un taux de croissance trimestriel du PIB de 1,2% (soit un taux annuel de 4,9%) alors que la zone euro est au bord de la récession avec une contraction de l'économie de 0,1% au troisième trimestre. L'inflation a fortement diminué dans la zone euro, avec un taux annuel qui est passé de 4,3% en septembre à 2,9% en octobre. De plus, les hausses de taux des banques centrales semblent avoir atteint leur maximum, la BCE et la FED ayant toutes les deux maintenu leurs taux directeurs inchangés ce mois-ci, sans toutefois exclure la possibilité de nouvelles hausses si nécessaire. Dans ce contexte, les spreads crédit sur le marché Euro IG se sont légèrement écartés de +7 bps, terminant le mois à 160 bps. Le marché Euro IG a affiché une performance relative de -0,2% par rapport aux bons du Trésor de durée équivalente et une performance totale de +0,4% en octobre. Les secteurs défensifs ont été en mesure de générer une performance relative positive (+14 bps pour les produits de consommation), tandis que les secteurs financiers et cycliques ont affiché des performances relatives négatives (-11 bps pour le secteur bancaire et -57 bps pour l'immobilier). Les actifs à beta élevé ont sous-performé les actifs moins risqués, ainsi, les spreads crédit sur le marché IG se sont écartés de 7 bps, les spreads sur les obligations additional Tier 1 se sont écartés de 8 bps, tandis que les spreads du marché HY se sont écartés davantage de 43 bps. Les indices de crédit dans ces conditions se sont écartés avec une hausse importante des primes vers le 20 octobre lors de la sortie des chiffres américains, l'indice synthétique Itraxx Main passant de 82 bps à 85,5 bps avec un maximum à 89,5 bps et l'indice ittraxx CrossOver quant à lui est passé de 440 bps à 450bps avec une pointe à 472bps. Face à ces incertitudes croissantes, nous avons réduit le bêta crédit du portefeuille durant ce mois à 1.15. Nous avons par ailleurs déjà réduit le bêta à la fin du premier semestre, après le retour des primes des AT1. Les achats de primaire ont été compensés principalement par des ventes de primaires des mois précédents. Le manque de NIP (« New Issue Premium », prime de primaire), nous rend plus sélectif sur nos participations. Sur les corporates, nous avons participé à Carmila 2028, Indigo 2030 et Aena 2030. Côté financière, nous avons participé à Crédit Agricole Assurance 2033, DNB 2029 et Nationwide BLDG STY 2026. Pour financer ces achats, nous avons vendu des émissions qui avaient performé correctement lors des derniers mois et

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

réduit quelques émissions financières sur lesquelles nous ne voyions pas de nouvelle positives à venir comme BBVA 2033, Bouygues 2027, Santander 2031, ou encore sur les autos Renault 2029 et Volkswagen 2031. Durant le mois d'octobre, nous avons confirmé notre sous-sensibilité vis-à-vis de l'indice suite aux solides indicateurs d'activité aux Etats-Unis et à la remontée des prix du pétrole, face à la réduction de l'offre de l'OPEP et aux tensions croissantes au Moyen-Orient. La situation concernant les données inflationnistes a favorisé la tendance haussière des taux longs (le 10 ans US à 4,9% et le 10 ans Allemand à 2,82%). De légers flux entrants sur la classe d'actif IG ont été enregistrés au mois de septembre, ainsi que sur le monétaire et les fonds à maturité. Pour l'avenir, nous maintenons une position haussière sur le crédit. Le marché du crédit n'a toujours pas de direction claire, avec un marché primaire ralentissant et une forte volatilité des taux, impact des « taux plus élevés pour longtemps » sur l'économie mondiale. Toutefois, la valorisation des obligations privées reste bon marché et devrait fournir un coussin confortable contre la volatilité des spreads. Notre vision reste constructive sur la classe d'actif, avec un bêta de notre portefeuille est à 1,15. Les stratégies de portage sont de nouveau intéressantes, grâce au rendement élevé des émissions actuelles. La duration est maintenue à un niveau en dessous par rapport à l'indice de référence. En ce qui concerne la courbe, étant une courbe de référence toujours inversée, nous maintenons la surpondération du portefeuille sur le « côté court » de la courbe. Enfin, nous nous concentrerons sur la sélection des émetteurs en raison de l'augmentation du risque idiosyncratique sur le marché.

Novembre 2023

Les marchés de crédit se trouvent actuellement dans un environnement favorable, caractérisé par une volatilité réduite des taux et des performances améliorées sur les principaux indices crédit de la zone euro, revenant à des niveaux observés à la fin de septembre. Les tensions géopolitiques au Moyen-Orient ont été temporairement atténuées par un cessez-le-feu d'une semaine convenu entre Israël et le Hamas, bien que la guerre ait repris le 1er décembre, le marché semble rester calme, comme attendu. Sur le plan macroéconomique, les préoccupations antérieures concernant l'inflation et la hausse des taux d'intérêt semblent s'atténuer. En fait, le taux Bunds 10 ans termine le mois à 2.45%, 35 points de base en dessous des niveaux observés fin octobre. L'inflation a ralenti dans la zone euro à 2.4% en annuel en novembre, contre 2.9% en octobre, bien en dessous des attentes d'un recul à 2.7%. Pendant ce temps, aux États-Unis, le taux annuel d'inflation était le plus bas depuis le début de 2021, où l'indice CPI est resté inchangé par rapport au mois précédent avec une augmentation de 3.2% par rapport à l'année précédente, ce qui renforce la thèse de la fin du cycle haussier de la Fed. Les indices de crédit dans ces conditions se sont resserrés fortement tout au long du mois. L'indice Itraxx Main passant de 83bps à 68 bps et l'indice Itraxx CrossOver quant à lui est passé de 440 bps à 373 bps. Le marché primaire s'est clôturé avec 67Mds d'émission et un peu moins de « New Issue Premium ». Ce manque de NIP nous rend plus sélectif sur nos participations au marché primaire. Sur les Corporates, nous avons participé à EDF 2027, Intercontinental Hotels 2029, JDE Peet's 2034, Proximus 2033, Teleperformance 2033, Var Energi 2083. Côté financière, nous avons participé à Crédit Agricole 2033, Mediobanca 2030, Banco BPM 2027, Bawag 2034, Bank of Ireland 2029, BNP 2034 et HSBC 2034. Nous avons vendu pour financer ces primaires des émissions qui avaient performé correctement lors des derniers mois et réduit quelques émissions sur lesquelles nous ne voyions pas de nouvelle positives à venir comme KBC 2026, AIB 2026, Belfius 2033, Carmila 2028, Johnson Controls 2035, British Telecom 2031, LLOYDS 2028, Volkswagen 2031 et DNB 2029. Durant le mois de novembre, nous avons modifié stratégiquement et augmenté notre position en duration. Nous étions sous sensible de -0.10 vs benchmark et nous sommes passés à sur sensible à +0.25 vs benchmark suite aux indicateurs d'activité (en baisse) aux Etats-Unis, en Europe et à la baisse des prix du pétrole. Ces événements et la situation concernant les données inflationnistes ont favorisé une baisse des taux longs (le 10 ans US passant de 4,9% à 4,3% et le 10 ans Allemand de 2,8% à 2,42%). Nous avons encore observé des flux entrants sur la classe d'actif IG lors du mois de novembre. Les souscriptions sur l'année continuent d'affluer sur la classe d'actif IG. Nous observons encore des flux entrants sur le monétaire et sur les fonds à maturité. Nous maintenons un avis positif sur le crédit jusqu'à la fin de l'année. Le marché primaire doit ralentir et jusqu'à la décision des banques centrales le marché du crédit reste bien orienté. Il y a quand même une volatilité des taux résultant des incertitudes relatives à la situation géopolitique et des impacts des « taux plus élevés pour longtemps » sur l'économie mondiale. Toutefois, la valorisation des obligations privées reste bon marché et devrait fournir un coussin confortable contre la volatilité des spreads. Le bêta du crédit de notre portefeuille est à 1,25 ce qui reflète toujours notre vision constructive sur le crédit, de plus, avec le niveau des taux actuels, les stratégies de « portage » sont de nouveau intéressantes dus au rendement des émissions actuelles. La duration a été changée à un niveau au-dessus par rapport à l'indice de référence. En ce qui concerne la courbe, nous

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

maintenons notre position de pentification sur la partie courte de la courbe. Enfin, nous nous concentrerons sur la sélection des émetteurs en raison de l'augmentation du risque idiosyncratique sur le marché.

Décembre 2023

Le mois de décembre a connu une poursuite spectaculaire de la baisse des taux entamée au mois de novembre. Avec le ralentissement continu de l'inflation et le satisfecit des banquiers centraux, le marché attend désormais 175bps de baisse en 2024 pour la BCE, avec un taux terminal à 1.75% début 2025 et 150bps de baisse en 2024 pour la FED, avec un taux terminal à 3.00% début 2025. La grande prudence des banquiers centraux les avait conduits à préparer le marché à un contexte de taux assez élevés pendant une période prolongée. La rhétorique du « higher for longer » n'aura pas fait long feu. Les taux longs, loin d'anticiper une quelconque persistance de l'inflation, ont enregistré des baisses historiques : -42bps pour le taux 10 ans allemand et -45bps pour le 10 ans US, qui sont en ligne ou plus prononcées que les baisses des taux courts (-42bps pour les taux à 2 ans allemand et -43bps pour le 2 ans américain). La vitesse (précipitation ?) de la baisse des taux interroge, et en premier lieu les Banques Centrales dont les membres ont tenté, en vain, de freiner les anticipations de marché en signalant des baisses plus tardives et surtout plus conditionnelles au succès de leur lutte contre l'inflation. La perception d'un pivot dans l'orientation des politiques monétaires a offert un soutien inconditionnel aux actifs risqués : l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate affiche une performance totale positive de 2,73% et une performance relative de 61 bps, portant les performances relatives de 2023 à 353 bps par rapport aux bons du Trésor de maturité similaire. Cette performance positive a été tirée par le secteur immobilier avec une performance relative de 1,53%, suivi par les financières qui ont enregistré une performance relative de 1,28%. Les financières à haut bêta ont surpassé les actifs plus sûrs ; les spreads des obligations Coco AT1 ont diminué de 41 bps, tandis que les spreads des financières seniors n'ont diminué que de 10 bps. Sur le mois, le fonds affiche une performance légèrement meilleure que celle de son indice : 2.86% vs 2.73%. Au cours du mois, après le rallye obligataire nous avons finalement réduit notre sensibilité et fini le mois avec une sensibilité négative de -0.20 par rapport à son benchmark. La volatilité des taux persiste néanmoins, résultant des incertitudes relatives à la situation géopolitique et des impacts des « taux plus élevés pour longtemps » sur l'économie mondiale. Notre surpondération crédit a permis de profiter du resserrement des spreads de crédit. Sur le mois, le spread moyen de l'indice s'est resserré de 10bps, terminant l'année à 138bps vs 170bps au 1/1/2023. La valorisation des obligations privées reste bon marché et devrait fournir un coussin confortable contre la volatilité des spreads. Nous maintenons notre stratégie de portage qui devrait continuer de porter ses fruits. 2024 sera donc une année de confirmation pour de nombreux intervenants. Le marché croit fermement à un assouplissement des conditions monétaires (baisse des taux), sans passage par la case « récession » (primes de risques serrées). L'inflation devrait converger graduellement vers la cible de 2%. Ce scénario semble empreint d'un certain degré d'optimisme, ce qui invite naturellement à la prudence. Nous observerons avec attention la résilience attendue de la croissance économique, ainsi que les développements sur le prix des matières premières, dont toute hausse surprise pourrait mettre à mal les espoirs de désinflation. Enfin, l'assouplissement précoce des conditions financières que nous vivons actuellement, avec le rehaussement des attentes de croissance et d'inflation qui ira de pair, pourrait infléchir la perception d'un retour rapide à une certaine normalité.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI CREDIT EURO et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI CREDIT EURO I en devise EUR : 7,14% / 8,19% avec une Tracking Error de 1,90%
- Part AMUNDI CREDIT EURO I2 en devise EUR : 7,56% / 8,19% avec une Tracking Error de 1,91%
- Part AMUNDI CREDIT EURO P en devise EUR : 6,78% / 8,19% avec une Tracking Error de 1,90%
- Part AMUNDI CREDIT EURO PM en devise EUR : 7,57% / 8,19% avec une Tracking Error de 1,86%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI Z	92 534 956,79	92 706 380,29
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	46 311 467,99	60 555 508,37
AMUNDI ABS Part M D	12 697 060,10	5 095 659,80
ALD 4.25% 18-01-27 EMTN	6 011 568,90	4 034 023,42
BPCE 5.125% 25-01-35 EMTN	5 738 503,69	3 642 446,98
NISSAN MOTOR 3.201% 17-09-28	4 717 704,52	4 556 754,75
BK AMERICA 1.381% 09-05-30	4 264 456,03	4 307 668,93
RCI BANQUE 4.5% 06-04-27 EMTN	4 092 423,52	4 139 322,14
SG 6.446% 10-01-29	3 978 968,31	3 974 270,84
KBC GROUPE 4.5% 06-06-26 EMTN	3 930 266,54	3 990 597,82

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	29/12/2023
Part AMUNDI CREDIT EURO I Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	1,99
Part AMUNDI CREDIT EURO P Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part AMUNDI CREDIT EURO PM Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 1 061 000,00**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions : 1 061 000,00

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 911 375 493,41**

- o Change à terme : 48 903 967,07
- o Future : 481 838 788,84
- o Options : 280 832 737,50
- o Swap : 99 800 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID BNP PARIBAS FRANCE BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3 CACIB LONDON CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG HSBC FRANCE EX CCF NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE GMBH ROYAL BK CANADA LONDRES (ORION) SOCIETE GENERALE PAR

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	1 061 211,67
Total	1 061 211,67
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	850 000,00
Total	850 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	12 844,03
. Autres revenus	
Total des revenus	12 844,03
. Frais opérationnels directs	77 292,56
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	77 292,56

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant				
% de l'Actif Net*				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant			1 063 053,96		
% de l'Actif Net			0,34%		

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

--	--	--	--	--	--

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE ALLEMAGNE			1 063 053,96		
---	--	--	--------------	--	--

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash			1 061 211,67		
Rating					
Monnaie de la garantie					
Euro			1 061 211,67		

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois			1 063 053,96		
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank					
Titres					
Cash					

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC			12 844,03		
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC			77 292,56		
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1er janvier 2023.

« Les principales incidences négatives des décisions d'investissement (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)) sont les effets négatifs, importants ou susceptibles d'être importants, sur les facteurs de durabilité qui sont causés, aggravés par ou directement liés aux décisions d'investissement. L'Annexe 1 du règlement délégué au Règlement Disclosure dresse la liste des indicateurs des principales incidences négatives.

Les principales incidences négatives obligatoires de l'Annexe 1 du règlement délégué sont prises en compte dans la stratégie d'investissement via une combinaison d'exclusions (normatives et sectorielles), d'intégration de la notation ESG dans le process d'investissement, d'engagement et de vote.

Des informations plus détaillées sur les principales incidences négatives sont incluses dans la déclaration réglementaire ESG de la société de gestion disponible sur son site internet : www.amundi.com. »

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Des informations sur les caractéristiques environnementales et sociales sont disponibles en annexe de ce prospectus.

"Règlement (UE) 2020/852 (dit « Règlement sur la Taxonomie ») sur la mise en place d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le Règlement Disclosure.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation des changements climatiques, (ii) adaptation aux changements climatiques, (iii) utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, (iv) transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et contrôle de la pollution, (vi) protection des écosystèmes sains.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe "do no significant harm" ou "DNSH"), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe "do no significant harm" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents à l'OPC qui prennent en compte les critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de cet OPC prennent pas en compte les critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental. "

Date de mise à jour du prospectus : 1er janvier 2023

Date de la mise à jour du règlement : 1er janvier 2023

https://www.amundi.fr/fr_part/Local-content/Footer/Quicklinks/Informations-reglementaires/Amundi-Asset-Management 12/10/2023.

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode choisie de calcul du ratio du risque global :
 - Méthode VaR relative.
 - Le pas de calcul est quotidien, les résultats sont présentés annualisés (racine du temps).
 - L'intervalle de calcul proposé est 95% et le 99%.
 - La profondeur d'historique est de 1 an, 260 scénarios et va du 31/12/2022 au 31/12/2023.
- VAR 95 :
 - Maximum : 1,14
 - Minimum : 0,75
 - Moyenne : 0,96
- VAR 99 :
 - Maximum : 1,19
 - Minimum : 0,91
 - Moyenne : 1,04
- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 337,37%.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ⁽¹⁾) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

⁽¹⁾ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette/demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciaires ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciaires/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20% de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50% de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20% et 50% de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

- Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10%).

- Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

AMUNDI CREDIT EURO

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Amundi Asset Management

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de parts du FCP AMUNDI CREDIT EURO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMUNDI CREDIT EURO constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du

Paris La Défense, le 30 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés


Stéphane COLLAS


Jean-Marc LECAT

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Comptes annuels

Bilan Actif au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	315 544 658,12	400 368 963,60
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	283 346 101,32	346 154 888,48
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	283 346 101,32	346 154 888,48
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	26 899 773,54	38 670 954,41
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	26 899 773,54	38 670 954,41
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays		
Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	1 063 053,96	10 367 508,69
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension	1 063 053,96	10 367 508,69
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	4 235 729,30	5 175 612,02
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 121 409,35	4 491 279,95
Autres opérations	1 114 319,95	684 332,07
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	50 741 194,44	45 065 356,30
Opérations de change à terme de devises	48 903 967,07	42 512 914,11
Autres	1 837 227,37	2 552 442,19
COMPTES FINANCIERS	1 728 553,93	9 140 293,58
Liquidités	1 728 553,93	9 140 293,58
TOTAL DE L'ACTIF	368 014 406,49	454 574 613,48

Bilan Passif au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	326 031 579,95	443 199 063,66
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-17 975 421,32	-50 822 328,44
Résultat de l'exercice (a, b)	5 541 464,36	3 960 621,04
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	313 597 622,99	396 337 356,26
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	4 794 251,23	15 190 834,44
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres	1 061 211,67	10 589 220,43
Dettes représentatives de titres donnés en pension	1 061 211,67	10 589 220,43
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	3 733 039,56	4 601 614,01
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 121 409,41	4 361 045,46
Autres opérations	611 630,15	240 568,55
DETTES	49 622 532,27	43 046 422,78
Opérations de change à terme de devises	48 653 877,94	41 210 547,79
Autres	968 654,33	1 835 874,99
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	368 014 406,49	454 574 613,48

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Hors-Bilan au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323		27 514 620,00
FV CBOT UST 5 0323		51 976 864,98
EURO BOBL 0323		14 353 000,00
FV CBOT UST 5 0324	15 753 982,01	
LIFFE LG GILT 0324	2 013 790,32	
XEUR FGBX BUX 0324	14 880 600,00	
EURO BOBL 0324	89 579 280,00	
US 10YR NOTE 0324	5 109 791,56	
US 10Y ULT 0324	4 807 588,95	
Options		
EUREX BOBL 01/2023 CALL 120		694 080,00
EUREX BOBL 01/2023 CALL 118.5		3 146 496,00
EUREX BOBL 01/2023 PUT 116.5		31 372 416,00
EUREX BOBL 01/2023 PUT 111.75		1 156 800,00
EUREX BOBL 01/2023 PUT 115.5		20 868 672,00
EUREX BOBL 01/2023 PUT 114.75		13 696 512,00
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 127	287 595,00	
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 132.5	3 327 885,00	
EUREX EURO BUND 01/2024 CALL 139.5	10 435 590,00	
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 134.5	8 299 170,00	
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 131.5	2 136 420,00	
EUREX EURO BUND 01/2024 CALL 138	16 803 765,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Options		
ITRX XOVER CDSI S38 01/2024 CALL 3.25	97 168 500,00	
ITRX XOVER CDSI S38 01/2024 PUT 3.75	10 597 500,00	
ITRX XOVER CDSI S38 01/2024 PUT 4	6 120 000,00	
ITRX XOVER CDSI S38 01/2024 PUT 4.125	4 733 437,50	
ITRX XOVER CDSI S38 01/2024 CALL 3.375	120 922 875,00	
Credit Default Swaps		
BASGR 1 3/4 03/11/25		2 800 000,00
ENI 1.75 01-24_20122		3 000 000,00
UNIC 2.125 10-26_201		1 700 000,00
BMW FIN 0.75 07-24_2		3 000 000,00
BNP PARIBAS 2.875 23		3 000 000,00
BBVA 2.575 02-29_201		1 850 000,00
AUCHAN 2.875 01-26_2		1 500 000,00

Hors-Bilan au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
AUCHAN 2.875 01-26_2		1 500 000,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 0323		53 969 580,00
TU CBOT UST 2 0323		62 642 744,20
XEUR FGBX BUX 0323		1 758 120,00
EURO BUND 0324	31 423 380,00	
TU CBOT UST 2 0324	24 419 266,00	
EURO SCHATZ 0324	293 851 110,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
FIX/3.456/E6R/0.0	65 000 000,00	
FIX/2.492/E6R/0.0	25 000 000,00	
Credit Default Swaps		
EDF 5.625% 02/33_200		5 000 000,00
ENER DE 1.625 04-27_		5 000 000,00
AKZO NOBE FIX 071124		3 000 000,00
BASGR 1 3/4 03/11/25	2 800 000,00	
CDS BNP. S11_201227		3 000 000,00
BP CAP 1.876 04-24_2		3 000 000,00
STEL NV 2.0 03-25_20		1 700 000,00
BARCGRAB FIX 100624_		1 700 000,00
BANC SA 3.125 01-27_		2 100 000,00
ENEL 5,25%24_200628	2 000 000,00	
HSBC 2.5 03-27_20062	2 500 000,00	
BARC PL 1.375 01-26_	2 500 000,00	
Autres engagements		

Compte de Résultat au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	224 675,46	40 024,52
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	6 487 382,61	7 531 714,48
Produits sur titres de créances	1 612,50	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	27 552,91	237 125,07
Produits sur instruments financiers à terme	954 262,65	
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	7 695 486,13	7 808 864,07
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	86 707,52	74 642,86
Charges sur instruments financiers à terme	565 895,78	925 316,45
Charges sur dettes financières	12 778,16	84 168,37
Autres charges financières		
TOTAL (2)	665 381,46	1 084 127,68
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	7 030 104,67	6 724 736,39
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 294 358,85	2 481 888,92
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	5 735 745,82	4 242 847,47
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-194 281,46	-282 226,43
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	5 541 464,36	3 960 621,04

Annexes aux comptes annuels

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000446288 - Part AMUNDI CREDIT EURO I : Taux de frais maximum de 0,70% TTC maximum de l'actif net hors OPC.

FR0010628644 - Part AMUNDI CREDIT EURO I2 : Taux de frais maximum de 0,25% TTC maximum de l'actif net hors OPC.

FR0010775429 - Part AMUNDI CREDIT EURO P : Taux de frais maximum de 1,20% TTC maximum de l'actif net hors OPC.

FR0013433711 - Part AMUNDI CREDIT EURO PM : Taux de frais maximum de 1,20% TTC maximum de l'actif net hors OPC.

Swing pricing

Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Commission de surperformance :

Pour la part I2 : Néant.

Pour les parts I, PM et P :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence Barclays Euro-Aggregate Corporate.

Ainsi, à compter du 3 janvier 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 3 janvier 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, la commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre ces 2 actifs. Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la valeur liquidative. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'actif de référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la valeur liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance ne sera définitivement perçue que si, le jour de la dernière valeur liquidative de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence.

- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Toute sous-performance de plus de 5 ans est oubliée.

La commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AMUNDI CREDIT EURO I	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI CREDIT EURO I2	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI CREDIT EURO P	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI CREDIT EURO PM	Capitalisation	Capitalisation

2. Évolution de l'actif net au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	396 337 356,26	614 366 187,55
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	51 632 089,91	191 446 271,11
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-155 598 558,01	-334 493 170,04
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 275 141,62	1 630 934,09
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-23 613 537,47	-46 659 941,65
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	32 174 409,72	64 750 845,07
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-36 802 470,29	-76 485 722,22
Frais de transactions	-916 541,93	-1 024 920,84
Différences de change	-2 507 665,59	5 309 029,16
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	37 724 345,87	-26 004 603,57
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	9 428 670,51	-28 295 675,36
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	28 295 675,36	2 291 071,79
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	3 157 307,08	-740 399,87
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	111 998,09	-3 045 308,99
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	3 045 308,99	2 304 909,12
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	5 735 745,82	4 242 847,47
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	313 597 622,99	396 337 356,26

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	283 346 101,32	90,35
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	283 346 101,32	90,35
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Crédit	239 542 312,50	76,39
Taux	173 435 457,84	55,30
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	412 977 770,34	131,69
AUTRES OPÉRATIONS		
Crédit	9 800 000,00	3,13
Taux	439 693 756,00	140,20
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	449 493 756,00	143,33

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	283 346 101,32	90,35						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres	1 063 053,96	0,34						
Comptes financiers							1 728 553,93	0,55
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	1 061 211,67	0,34						
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	173 435 457,84	55,31						
Autres opérations	439 693 756,00	140,21						

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées					32 951 358,17	10,51	69 582 177,74	22,19	180 812 565,41	57,66
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres									1 063 053,96	0,34
Comptes financiers	1 728 553,93	0,55								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	1 061 211,67	0,34								
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture							105 333 262,01	33,59	68 102 195,83	21,72
Autres opérations					383 270 376,00	122,22	25 000 000,00	7,97	31 423 380,00	10,02

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 USD		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	5 879 753,11	1,87	15 954 910,96	5,09				
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	97 423,11	0,03	14 032 336,31	4,47				
Comptes financiers	246 901,75	0,08	601 924,84	0,19				
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	5 745 407,53	1,83	29 384 898,80	9,37				
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	2 013 790,32	0,64	25 671 362,52	8,19				
Autres opérations			24 419 266,00	7,79				

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	13 382 636,41
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	35 521 330,66
	Dépôts de garantie en espèces	1 803 679,53
	Coupons et dividendes en espèces	29 421,08
	Autres créances	4 126,76
TOTAL DES CRÉANCES		50 741 194,44
DETTES		
	Vente à terme de devise	35 130 306,33
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	13 523 571,61
	Frais de gestion fixe	113 381,94
	Frais de gestion variable	4 128,74
	Collatéraux	850 000,00
	Autres dettes	1 143,65
TOTAL DES DETTES		49 622 532,27
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		1 118 662,17

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI CREDIT EURO I		
Parts souscrites durant l'exercice	52,502	1 253 060,97
Parts rachetées durant l'exercice	-285,937	-6 901 312,41
Solde net des souscriptions/rachats	-233,435	-5 648 251,44
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 993,713	
Part AMUNDI CREDIT EURO I2		
Parts souscrites durant l'exercice	538,40446	45 893 519,97
Parts rachetées durant l'exercice	-247,85864	-21 358 139,66
Solde net des souscriptions/rachats	290,54582	24 535 380,31
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 759,55363	
Part AMUNDI CREDIT EURO P		
Parts souscrites durant l'exercice	31 985,353	4 485 505,33
Parts rachetées durant l'exercice	-930 484,270	-127 339 105,94
Solde net des souscriptions/rachats	-898 498,917	-122 853 600,61
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	85 215,351	
Part AMUNDI CREDIT EURO PM		
Parts souscrites durant l'exercice	0,040	3,64
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	0,040	3,64
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,040	

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI CREDIT EURO I Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI CREDIT EURO I2 Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI CREDIT EURO P Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI CREDIT EURO PM Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Part AMUNDI CREDIT EURO I Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 322 521,78 0,62 1,99
Part AMUNDI CREDIT EURO I2 Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 534 758,50 0,23
Part AMUNDI CREDIT EURO P Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 437 076,06 0,96
Part AMUNDI CREDIT EURO PM Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 0,52 0,56

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	29/12/2023
Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			
Obligations			9 020 577,94
	FR0013533999	CA 4.0% PERP	1 400 439,86
	FR001400M4O2	CA 4.375% 27-11-33 EMTN	1 793 534,11
	FR001400KDS4	CA 5.5% 28-08-33 EMTN	1 604 384,86
	US22536PAJ03	CA 6.316% 03-10-29	963 209,09
	FR001400F067	CA 7.25% PERP EMTN	1 593 347,56
	FR001400KSZ7	CASA ASSURANCES 5.875% 25-10-33	1 665 662,46
TCN			
OPC			26 899 773,54
	FR001400APW1	AMUNDI ABS Part M D	7 612 804,50
	LU0907331259	AMUNDI BD EURO HI YLD S/T OE	3 159 975,00
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	2 834 600,04
	FR0014005XM0	AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI Z	4 085 046,65
	FR0013350212	AMUNDI FRN CREDIT EURO VALUE FACTOR-I(C)	2 706 961,50
	LU2247576205	AMUNDI FUNDS ARGO BOND DYNAM Z HDG EUR C	997 420,00
	LU0945151495	AMUNDI FUNDS EURO CORPORATE SHORT TERM BOND OR EUR C	1 112 485,85
	LU2330497780	AMUNDI FUNDS GCESG IB - Z EUR Hgd (C)	897 500,00
	LU2132230389	Amundi Funds Total Hybrid Bond Z EURC	1 569 675,00
	LU2357810691	AMUNDI SF DIVERSIFIED SHORT TERM BOND H EUR AD	1 000 400,00
	LU1892246130	PI Solutions SICAV - European Credit Continuum part J2	561 837,00
	IE00BN2B2D83	SELECT INVESTMENT GRADE BOND QI3 EUR ACC	361 068,00
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			35 920 351,48

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	5 541 464,36	3 960 621,04
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	5 541 464,36	3 960 621,04

	29/12/2023	30/12/2022
Part AMUNDI CREDIT EURO I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	748 529,45	479 363,36
Total	748 529,45	479 363,36

	29/12/2023	30/12/2022
Part AMUNDI CREDIT EURO I2		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	4 647 037,29	2 698 749,31
Total	4 647 037,29	2 698 749,31

	29/12/2023	30/12/2022
Part AMUNDI CREDIT EURO P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	145 896,12	782 507,56
Total	145 896,12	782 507,56

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

	29/12/2023	30/12/2022
Part AMUNDI CREDIT EURO PM		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1,50	0,81
Total	1,50	0,81

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-17 975 421,32	-50 822 328,44
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-17 975 421,32	-50 822 328,44

	29/12/2023	30/12/2022
Part AMUNDI CREDIT EURO I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 895 778,88	-6 742 546,64
Total	-2 895 778,88	-6 742 546,64

	29/12/2023	30/12/2022
Part AMUNDI CREDIT EURO I2		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-14 359 119,12	-26 694 724,98
Total	-14 359 119,12	-26 694 724,98

	29/12/2023	30/12/2022
Part AMUNDI CREDIT EURO P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-720 517,78	-17 385 045,65
Total	-720 517,78	-17 385 045,65

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

	29/12/2023	30/12/2022
Part AMUNDI CREDIT EURO PM		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-5,54	-11,17
Total	-5,54	-11,17

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	383 071 945,39	592 451 721,96	614 366 187,55	396 337 356,26	313 597 622,99
Part AMUNDI CREDIT EURO I en EUR					
Actif net	115 842 639,59	97 035 284,64	74 912 422,06	52 560 632,05	50 409 739,85
Nombre de titres	4 284,300	3 522,192	2 728,900	2 227,148	1 993,713
Valeur liquidative unitaire	27 038,87	27 549,68	27 451,50	23 599,97	25 284,35
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	210,17	578,38	557,78	-3 027,43	-1 452,45
Capitalisation unitaire sur résultat	194,39	206,96	178,55	215,23	375,44
Part AMUNDI CREDIT EURO I2 en EUR					
Actif net	134 054 945,58	146 169 725,97	158 948 988,40	208 529 280,71	250 678 114,15
Nombre de titres	14,04600	14,95800	16,23800	2 469,00781	2 759,55363
Valeur liquidative unitaire	9 543 994,4100	9 772 010,0200	9 788 704,7900	84 458,7367	90 840,0950
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	73 930,58	204 946,76	198 288,06	-10 811,92	-5 203,42
Capitalisation unitaire sur résultat	121 822,17	119 369,87	115 249,66	1 093,05	1 683,98
Part AMUNDI CREDIT EURO P en EUR					
Actif net	133 174 259,83	349 246 608,53	380 504 674,37	135 247 354,95	12 509 669,93
Nombre de titres	837 097,137	2 162 870,100	2 371 144,624	983 714,268	85 215,351
Valeur liquidative unitaire	159,09	161,47	160,47	137,48	146,80
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,23	3,39	3,26	-17,67	-8,45
Capitalisation unitaire sur résultat	0,80	0,70	0,61	0,79	1,71

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Part AMUNDI CREDIT EURO PM en EUR					
Actif net	100,39	102,82	102,72	88,55	99,06
Nombre de titres	1,000	1,000	1,000	1,000	1,040
Valeur liquidative unitaire	100,39	102,82	102,72	88,55	95,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,11	2,25	2,16	-11,17	-5,32
Capitalisation unitaire sur résultat	0,32	0,88	0,73	0,81	1,44

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE 4.597% 07-09-38	EUR	1 000 000	1 040 268,23	0,33
CMZB FRANCFORT 6.75% 05-10-33	EUR	1 000 000	1 083 544,13	0,34
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 5.25% 25-03-29	EUR	3 000 000	3 195 019,62	1,02
DEUTSCHE BK 10.0% PERP	EUR	2 000 000	2 318 631,27	0,74
DEUTSCHE BK 4.0% 24-06-32 EMTN	EUR	2 000 000	1 968 867,16	0,63
DEUTSCHE BK 5.625% 19-05-31	EUR	1 500 000	1 573 207,62	0,50
DEUTSCHE BOERSE 1.25% 16-06-47	EUR	1 500 000	1 370 125,00	0,44
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG 0.5% 22-09-26	EUR	2 000 000	1 848 096,02	0,59
SANTANDER CONSUMER BANK 4.375% 13-09-27	EUR	1 500 000	1 566 102,83	0,50
VOLKSWAGEN BANK 4.25% 07-01-26	EUR	1 500 000	1 560 608,08	0,50
VOLKSWAGEN LEASING 4.75% 25-09-31	EUR	500 000	539 930,35	0,17
VONOVIA SE 0.375% 16-06-27	EUR	1 000 000	897 053,29	0,29
TOTAL ALLEMAGNE			18 961 453,60	6,05
AUSTRALIE				
MACQUARIE GROUP 4.7471% 23-01-30	EUR	1 600 000	1 691 773,17	0,54
TOTAL AUSTRALIE			1 691 773,17	0,54
AUTRICHE				
A1 TOWERS 5.25% 13-07-28	EUR	1 000 000	1 084 101,60	0,34
BAWAG GROUP 6.75% 24-02-34	EUR	2 000 000	2 053 596,19	0,66
ERSTE GR BK 8.5% PERP	EUR	1 000 000	1 082 697,69	0,34
OMV AG 2.875% PERP	EUR	1 000 000	897 183,66	0,29
RAIFFEISEN BANK INTL AG 4.75% 26-01-27	EUR	1 400 000	1 477 327,63	0,47
RAIFFEISEN BANK INTL AG 5.75% 27-01-28	EUR	800 000	898 789,27	0,29
TOTAL AUTRICHE			7 493 696,04	2,39
BELGIQUE				
BELFIUS SANV 5.25% 19-04-33	EUR	1 500 000	1 590 680,05	0,51
CRELAN 6.0% 28-02-30 EMTN	EUR	1 000 000	1 076 375,94	0,34
ELIA GROUP SANV 5.85% PERP	EUR	1 000 000	1 049 872,91	0,34
KBC GROUPE 4.375% 23-11-27	EUR	1 400 000	1 440 220,82	0,46
KBC GROUPE 4.375% EMTN	EUR	1 000 000	1 069 638,65	0,34
KBC GROUPE 4.875% 25-04-33	EUR	1 000 000	1 056 725,57	0,34
PROXIMUS 4.125% 17-11-33 EMTN	EUR	1 000 000	1 072 825,38	0,34
TOTAL BELGIQUE			8 356 339,32	2,67
DANEMARK				
JYSKE BANK DNK 5.0% 26-10-28	EUR	1 000 000	1 049 362,87	0,33
ORSTED 5.25% 08-12-22	EUR	500 000	502 590,28	0,16
VESTAS WIND SYSTEMS AS 4.125% 15-06-31	EUR	1 200 000	1 243 576,31	0,40
TOTAL DANEMARK			2 795 529,46	0,89

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ESPAGNE				
ABANCA CORPORACION BANCARIA 5.25% 14-09-28	EUR	500 000	526 653,50	0,16
ABANCA CORPORACION BANCARIA 5.5% 18-05-26	EUR	1 000 000	1 050 363,89	0,34
ABERTIS INFRA 4.125% 07-08-29	EUR	1 000 000	1 065 015,43	0,34
ABERTIS INFRA 4.125% 31-01-28	EUR	500 000	524 785,63	0,17
BANCO DE BADELL 5.0% 07-06-29	EUR	1 000 000	1 080 203,44	0,34
BANCO DE BADELL 5.125% 10-11-28	EUR	600 000	635 511,56	0,20
BANCO NTANDER 5.75% 23-08-33	EUR	1 500 000	1 605 060,58	0,51
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.875% 18-10-31	EUR	700 000	753 113,31	0,24
BANKINTER 4.375% 03-05-30	EUR	500 000	533 791,52	0,17
BBVA 4.625% 13-01-31	EUR	1 000 000	1 095 116,42	0,35
BBVA 5.75% 15-09-33 EMTN	EUR	1 500 000	1 597 524,24	0,51
BBVA 6.0% PERP	EUR	1 600 000	1 613 009,86	0,51
CAIXABANK 4.25% 06-09-30 EMTN	EUR	500 000	526 443,14	0,17
CAIXABANK 5.0% 19-07-29 EMTN	EUR	1 000 000	1 069 049,17	0,34
CAIXABANK 6.125% 30-05-34 EMTN	EUR	1 500 000	1 642 278,68	0,53
CAIXABANK 6.25% 23-02-33 EMTN	EUR	1 500 000	1 663 995,45	0,53
KUTXABANK 4.0% 01-02-28 EMTN	EUR	500 000	524 491,22	0,17
NT CONS FIN 0.5% 14-01-27 EMTN	EUR	2 000 000	1 851 703,18	0,59
RED ELECTRICA 4.625% PERP	EUR	700 000	727 105,95	0,23
TOTAL ESPAGNE			20 085 216,17	6,40
ETATS-UNIS				
AMERICAN TOWER 4.625% 16-05-31	EUR	1 000 000	1 083 823,89	0,34
ATT 4.3% 18-11-34	EUR	500 000	531 564,22	0,17
BK AMERICA 0.583% 24-08-28	EUR	700 000	632 695,22	0,20
BK AMERICA 4.134% 12-06-28	EUR	1 800 000	1 898 230,81	0,60
CARRIER GLOBAL CORPORATION 4.125% 29-05-28	EUR	650 000	672 436,74	0,22
CELANESE US HOLDINGS LLC 4.777% 19-07-26	EUR	2 000 000	2 079 411,07	0,66
ENEL FINANCE AMERICA LLC 7.1% 14-10-27	USD	1 000 000	980 612,28	0,32
FORD MOTOR CREDIT 5.125% 20-02-29	EUR	1 500 000	1 578 639,64	0,50
General Motors Financial Co Inc 4.5% 22-11-27	EUR	500 000	521 093,76	0,17
HARLEY DAVIDSON FINANCIAL SERVICE 6.5% 10-03-28	USD	1 000 000	958 679,01	0,30
IBM INTL BUSINESS MACHINES 4.0% 06-02-43	EUR	500 000	538 976,53	0,17
IHG FINANCE LLC 4.375% 28-11-29	EUR	750 000	780 807,61	0,25
JPM CHASE 0.389% 24-02-28 EMTN	EUR	1 000 000	915 104,94	0,29
JPM CHASE 4.457% 13-11-31 EMTN	EUR	2 000 000	2 120 865,75	0,67
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 0.406% 29-10-27	EUR	5 000 000	4 597 966,88	1,46
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 4.25% 31-01-43	EUR	1 000 000	1 049 196,87	0,34
REALTY INCOME 4.875% 06-07-30	EUR	750 000	813 227,78	0,26
TAPESTRY 5.875% 27-11-31	EUR	600 000	634 221,01	0,20
TAPESTRY 7.35% 27-11-28	USD	2 000 000	1 912 903,30	0,61
VERIZON COMMUNICATION 4.25% 31-10-30	EUR	1 000 000	1 068 571,13	0,35
VF 4.125% 07-03-26 EMTN	EUR	3 000 000	3 071 195,79	0,98

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VIATRIS 3.125% 22-11-28	EUR	1 000 000	978 149,70	0,31
WEA FINNANCE LLC 2.875% 15-01-27	USD	1 000 000	819 771,68	0,27
TOTAL ETATS-UNIS			30 238 145,61	9,64
FINLANDE				
NESTE OYJ 3.875% 21-05-31 EMTN	EUR	800 000	834 008,34	0,26
TEOLLISUUDEN VOIMA OY 1.125% 09-03-26	EUR	1 010 000	963 813,29	0,31
TOTAL FINLANDE			1 797 821,63	0,57
FRANCE				
ALD 4.25% 18-01-27 EMTN	EUR	2 000 000	2 127 111,05	0,67
ARKEMA 4.25% 20-05-30 EMTN	EUR	1 600 000	1 679 523,89	0,53
ARVAL SERVICE LEASE 4.125% 13-04-26	EUR	1 500 000	1 562 342,10	0,50
AXA 5.5% 11-07-43 EMTN	EUR	1 500 000	1 648 492,58	0,53
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 3.875% 16-06-32	EUR	1 500 000	1 515 138,80	0,49
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 4.375% 02-05-30	EUR	1 000 000	1 069 015,94	0,34
BNP PAR 2.5% 31-03-32 EMTN	EUR	1 000 000	966 256,03	0,31
BNP PAR 6.875% PERP	EUR	2 000 000	2 085 243,71	0,67
BNP PAR 7.375% PERP	EUR	1 600 000	1 713 593,17	0,55
BPCE 0.5% 15-09-27 EMTN	EUR	700 000	647 211,22	0,20
BPCE 1.625% 02-03-29	EUR	1 300 000	1 219 497,28	0,39
BPCE 4.625% 02-03-30	EUR	1 000 000	1 084 375,21	0,35
BPCE 5.125% 25-01-35 EMTN	EUR	2 000 000	2 154 840,01	0,69
BQ POSTALE 5.5% 05-03-34	EUR	2 000 000	2 187 107,39	0,69
CA 4.0% PERP	EUR	1 500 000	1 400 439,86	0,44
CA 4.375% 27-11-33 EMTN	EUR	1 700 000	1 793 534,11	0,58
CA 5.5% 28-08-33 EMTN	EUR	1 500 000	1 604 384,86	0,52
CA 6.316% 03-10-29	USD	1 000 000	963 209,09	0,30
CA 7.25% PERP EMTN	EUR	1 500 000	1 593 347,56	0,51
CARMILA 5.5% 09-10-28 EMTN	EUR	1 400 000	1 470 047,01	0,47
CARREFOUR 3.75% 10-10-30 EMTN	EUR	500 000	515 031,62	0,16
CASA ASSURANCES 5.875% 25-10-33	EUR	1 500 000	1 665 662,46	0,53
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.875% 29-11-30	EUR	2 200 000	2 282 588,99	0,72
COVIVIO 4.625% 05-06-32 EMTN	EUR	1 400 000	1 457 353,89	0,47
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375% 19-09-27	EUR	1 500 000	1 521 212,81	0,49
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.25% 01-12-32	EUR	500 000	528 227,38	0,17
EDF 7.5% PERP EMTN	EUR	800 000	879 686,19	0,28
EDF 9.125% PERP	USD	1 200 000	1 216 752,37	0,38
ELO 6.0% 22-03-29 EMTN	EUR	900 000	929 873,89	0,30
ENGIE 4.25% 11-01-43	EUR	700 000	763 623,77	0,25
HIME SARLU 0.625% 16-09-28	EUR	1 000 000	872 054,60	0,28
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 0.125% 16-09-25	EUR	1 000 000	940 924,24	0,30
ICADE SANTE SAS 5.5% 19-09-28	EUR	1 000 000	1 063 390,01	0,34
INDIGO GROUP 4.5% 18-04-30	EUR	1 300 000	1 364 231,85	0,44

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JC DECAUX SE 5.0% 11-01-29	EUR	1 000 000	1 100 717,38	0,35
KLEPIERRE 0.625% 01-07-30 EMTN	EUR	1 300 000	1 089 894,48	0,34
ORANGE 1.75% PERP EMTN	EUR	1 600 000	1 428 698,33	0,46
ORANGE 5.375% PERP EMTN	EUR	1 000 000	1 087 107,41	0,35
PSA BANQUE FRANCE 4.0% 21-01-27	EUR	500 000	517 490,64	0,16
RCI BANQUE 4.875% 02-10-29	EUR	500 000	532 348,55	0,17
SG 10.0% PERP	USD	1 200 000	1 177 101,30	0,37
SG 2.226% 21-01-26	USD	1 500 000	1 318 069,02	0,42
SG 5.25% 06-09-32 EMTN	EUR	1 000 000	1 055 459,03	0,34
SG 7.875% PERP EMTN	EUR	1 500 000	1 603 577,52	0,51
SOGECAP 6.5% 16-05-44	EUR	1 500 000	1 633 319,61	0,53
SUEZ SACA 5.0% 03-11-32 EMTN	EUR	700 000	780 625,88	0,25
TDF INFRASTRUCTURE SAS 5.625% 21-07-28	EUR	1 300 000	1 399 264,04	0,44
TELEPERFORMANCE SE 5.75% 22-11-31	EUR	900 000	962 661,29	0,31
TOTALENERGIES SE 1.625% PERP	EUR	3 000 000	2 736 575,93	0,87
TOTALENERGIES SE 3.369% PERP	EUR	1 500 000	1 476 578,16	0,47
UNIBAIL RODAMCO SE FIX 31-12-99	EUR	1 700 000	1 730 608,65	0,55
WEND INVE 2.5% 09-02-27	EUR	1 500 000	1 487 411,85	0,47
WORLDLINE 4.125% 12-09-28 EMTN	EUR	1 300 000	1 305 308,97	0,42
WPP FINANCE 4.125% 30-05-28	EUR	900 000	950 994,60	0,30
TOTAL FRANCE			71 859 137,58	22,92
IRLANDE				
AIB GROUP 2.25% 04-04-28 EMTN	EUR	1 000 000	976 359,87	0,31
AIB GROUP 4.625% 23-07-29 EMTN	EUR	1 500 000	1 580 007,51	0,51
BK IRELAND GROUP 4.625% 13-11-29	EUR	1 400 000	1 464 317,88	0,46
BK IRELAND GROUP 4.875% 16-07-28	EUR	350 000	374 025,68	0,12
BK IRELAND GROUP 5.0% 04-07-31	EUR	600 000	655 702,46	0,21
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.375% 08-06-26	EUR	500 000	520 461,43	0,17
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.75% 25-01-27	EUR	1 500 000	1 563 667,56	0,49
CRH SMW FINANCE DAC 4.25% 11-07-35	EUR	600 000	643 617,14	0,21
FRESENIUS FINANCE IRELAND 0.5% 01-10-28	EUR	1 500 000	1 334 183,58	0,42
PART IREL FIN 1.25% 15-09-26	EUR	1 500 000	1 423 524,70	0,45
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.25% 04-04-27	EUR	1 500 000	1 576 626,24	0,51
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.375% 06-03-29	EUR	1 000 000	1 048 932,79	0,34
VODAFONE INTL FINANCING DAC 4.0% 10-02-43	EUR	1 000 000	1 051 230,57	0,33
TOTAL IRLANDE			14 212 657,41	4,53
ITALIE				
2I RETE GAS 4.375% 06-06-33	EUR	500 000	525 162,96	0,17
BANCO BPM 4.625% 29-11-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 553 175,01	0,50
ENEL 6.625% PERP EMTN	EUR	700 000	767 269,71	0,24
ENI 2.0% PERP	EUR	1 000 000	927 367,29	0,29
ENI 3.375% PERP	EUR	1 000 000	926 492,29	0,30
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 4.125% 23-05-29	EUR	500 000	527 029,50	0,17

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTE 9.125% PERP	EUR	1 400 000	1 582 790,20	0,50
INTESA SANPAOLO 7.75% PERP	EUR	800 000	851 113,10	0,27
LEASYS 4.5% 26-07-26 EMTN	EUR	750 000	778 271,04	0,25
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 4.375% 01-02-30	EUR	2 200 000	2 274 725,47	0,72
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 4.875% 13-09-27	EUR	1 200 000	1 251 663,65	0,40
SNAM 4.0% 27-11-29 EMTN	EUR	1 200 000	1 241 205,98	0,39
UNICREDIT 0.925% 18-01-28 EMTN	EUR	750 000	703 530,83	0,23
UNICREDIT 4.45% 16-02-29 EMTN	EUR	1 450 000	1 540 359,15	0,49
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 600 748,25	0,52
UNICREDIT SPA 7.5% PERP	EUR	1 500 000	1 557 495,28	0,50
TOTAL ITALIE			18 608 399,71	5,94
LUXEMBOURG				
ARCELLOR MITTAL 4.875% 26-09-26	EUR	500 000	522 715,31	0,16
AROWNTOWN PROPERTY 2.125% PERP	EUR	2 000 000	771 127,67	0,25
AXA LOGISTICS EUROPE MASTER SCA 0.375% 15-11-26	EUR	1 500 000	1 365 774,57	0,43
CK HUTCHISON GROUP TELECOM FINANCE 0.75% 17-04-26	EUR	3 000 000	2 844 254,82	0,91
EUROFINS SCIENTIFIC SE 4.75% 06-09-30	EUR	900 000	962 576,66	0,31
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 4.5% 23-11-26	EUR	1 400 000	1 437 030,63	0,46
TOTAL LUXEMBOURG			7 903 479,66	2,52
NORVEGE				
DNB BANK A 4.5% 19-07-28 EMTN	EUR	1 300 000	1 370 821,95	0,43
DNB BANK A 4.625% 01-11-29	EUR	2 000 000	2 118 823,73	0,68
VAR ENERGI A 7.862% 15-11-83	EUR	1 800 000	1 936 941,16	0,62
TOTAL NORVEGE			5 426 586,84	1,73
PAYS-BAS				
ABN AMRO BK 4.0% 16-01-28 EMTN	EUR	500 000	532 140,66	0,17
ABN AMRO BK 4.375% 20-10-28	EUR	1 200 000	1 255 700,46	0,40
ABN AMRO BK 4.375% PERP	EUR	1 800 000	1 745 164,33	0,56
ABN AMRO BK 5.125% 22-02-33	EUR	1 000 000	1 073 511,30	0,34
ABN AMRO BK 5.5% 21-09-33 EMTN	EUR	1 500 000	1 593 897,57	0,51
ARCADIS NV 4.875% 28-02-28	EUR	1 000 000	1 077 076,55	0,35
ARGENTUM NETHERLANDS BV FOR SWISS RE 5.75% 15-08-50	USD	500 000	457 458,42	0,15
ASR NEDE NV 5.125% 29-09-45	EUR	1 000 000	1 026 041,25	0,33
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.25% PERP	EUR	3 000 000	2 679 519,60	0,85
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.233% 25-04-29	EUR	1 000 000	1 058 621,85	0,34
DEUTSCHE BAHN FINANCE 4.0% 23-11-43	EUR	700 000	767 950,08	0,24
DIGITAL DUTCH FINCO BV 1.5% 15-03-30	EUR	1 000 000	883 077,95	0,28
EASYJET FINCO BV 1.875% 03-03-28	EUR	500 000	475 638,01	0,15
GIVAUDAN FINANCE EUROPE BV 4.125% 28-11-33	EUR	1 100 000	1 177 805,79	0,37
HEIMSTADEN BOSTAD TREASURY BV 0.625% 24-07-25	EUR	1 000 000	891 417,80	0,28
IBERDROLA INTL BV 1.874% PERP	EUR	1 500 000	1 433 826,37	0,46
ING GROEP NV 2.125% 26-05-31	EUR	1 000 000	967 505,16	0,31
ING GROEP NV 4.125% 24-08-33	EUR	1 000 000	1 019 243,03	0,32
JDE PEET S BV 4.5% 23-01-34	EUR	800 000	843 376,76	0,27

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KONINKLIJKE PHILIPS NV 2.125% 05-11-29	EUR	1 000 000	924 405,45	0,29
LYB INTL FINANCE II BV 1.625% 17-09-31	EUR	1 000 000	876 090,86	0,28
NIBC BANK NV 6.0% 16-11-28	EUR	1 200 000	1 284 717,08	0,40
NN GROUP NV FIX 13-01-48 EMTN	EUR	880 000	923 425,37	0,30
SARTORIUS FINANCE BV 4.375% 14-09-29	EUR	500 000	524 984,39	0,17
SIEMENS ENERGY FINANCE BV 4.25% 05-04-29	EUR	1 300 000	1 308 965,16	0,42
TELEFONICA EUROPE BV 6.135% PERP	EUR	500 000	543 540,75	0,18
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.5% PERP	EUR	1 000 000	992 974,75	0,32
VONOVIA FINANCE BV 0.5% 14-09-29	EUR	1 000 000	827 008,96	0,26
VONOVIA FINANCE BV 1.5% 22-03-26	EUR	1 000 000	969 119,09	0,31
TOTAL PAYS-BAS			30 134 204,80	9,61
PORTUGAL				
CAIXA GEN 5.75% 31-10-28 EMTN	EUR	1 200 000	1 305 567,49	0,41
TOTAL PORTUGAL			1 305 567,49	0,41
REPUBLIQUE TCHEQUE				
CEZ 2.375% 06-04-27 EMTN	EUR	2 000 000	1 960 710,28	0,62
TOTAL REPUBLIQUE TCHEQUE			1 960 710,28	0,62
ROYAUME-UNI				
ANGLO AMER CAP 4.5% 15-09-28	EUR	700 000	737 075,88	0,23
AVIV 3.375% 04-12-45 EMTN	EUR	1 000 000	978 663,92	0,31
BARCLAYS 8.875% PERP	GBP	1 000 000	1 157 058,93	0,37
BARCLAYS 9.25% PERP	GBP	1 000 000	1 156 737,96	0,37
BARCLAYS 9.625% PERP	USD	637 000	605 258,39	0,19
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	500 000	492 500,87	0,15
BP CAP MK 3.625% PERP	EUR	4 000 000	3 827 728,28	1,22
DS SMITH PLC 08750 1926 1209A 4.375% 27-07-27	EUR	1 300 000	1 362 865,26	0,43
HSBC 1.645% 18-04-26	USD	2 000 000	1 727 293,88	0,55
HSBC 4.752% 10-03-28 EMTN	EUR	1 500 000	1 614 043,35	0,52
HSBC 6.364% 16-11-32	EUR	1 000 000	1 084 856,67	0,35
HSBC 7.399% 13-11-34	USD	2 000 000	2 005 334,38	0,64
HSBC HOLDINGS PLC 4.75% PERP	EUR	1 600 000	1 486 411,29	0,48
LLOYDS BANK CORPORATE MKTS 4.125% 30-05-27	EUR	1 000 000	1 048 390,85	0,33
LLOYDS BANKING GROUP 4.45% 08-05-25	USD	1 500 000	1 350 981,80	0,43
LLOYDS BANKING GROUP 8.5% PERP	GBP	2 000 000	2 353 582,49	0,75
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 4.5% 01-11-26	EUR	1 400 000	1 454 474,28	0,46
NATWEST GROUP 5.763% 28-02-34	EUR	1 480 000	1 630 928,25	0,52
NATWEST GROUP 7.416% 06-06-33	GBP	1 000 000	1 212 373,73	0,39
NATWEST MKTS 4.25% 13-01-28	EUR	1 300 000	1 397 974,43	0,45
SANTANDER UK GROUP 3.53% 25-08-28	EUR	1 500 000	1 508 604,75	0,48
STANDARD CHARTERED 4.874% 10-05-31	EUR	1 000 000	1 079 230,84	0,35
TOTAL ROYAUME-UNI			31 272 370,48	9,97
SUEDE				
AUTOLIV 4.25% 15-03-28 EMTN	EUR	500 000	530 139,51	0,16

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CASTELLUM AB 0.75% 04-09-26	EUR	500 000	454 674,01	0,15
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 5.0% 16-08-34	EUR	1 000 000	1 068 241,93	0,34
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 5.5% 15-06-28	USD	500 000	461 486,04	0,14
TELIA COMPANY AB 2.75% 30-06-83	EUR	700 000	654 900,12	0,21
TELIA COMPANY AB 4.625% 21-12-82	EUR	1 700 000	1 700 949,13	0,55
TOTAL SUEDE			4 870 390,74	1,55
SUISSE				
JULIUS BAER GRUPPE AG 6.625% PERP	EUR	500 000	463 814,44	0,15
UBS GROUP AG 0.25% 03-11-26	EUR	3 000 000	2 816 541,31	0,90
UBS GROUP AG 4.75% 17-03-32	EUR	1 000 000	1 092 265,58	0,35
TOTAL SUISSE			4 372 621,33	1,40
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			283 346 101,32	90,35
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			283 346 101,32	90,35
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI ABS Part M D	EUR	75	7 612 804,50	2,43
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	EUR	27,486	2 834 600,04	0,90
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI Z	EUR	3,952	4 085 046,65	1,31
AMUNDI FRN CREDIT EURO VALUE FACTOR-I(C)	EUR	2 500	2 706 961,50	0,86
TOTAL FRANCE			17 239 412,69	5,50
IRLANDE				
SELECT INVESTMENT GRADE BOND QI3 EUR ACC	EUR	400	361 068,00	0,11
TOTAL IRLANDE			361 068,00	0,11
LUXEMBOURG				
AMUNDI BD EURO HI YLD S/T OE	EUR	2 500	3 159 975,00	1,01
AMUNDI FUNDS ARGO BOND DYNAM Z HDG EUR C	EUR	1 000	997 420,00	0,32
AMUNDI FUNDS EURO CORPORATE SHORT TERM BOND OR EUR C	EUR	35	1 112 485,85	0,35
AMUNDI FUNDS GCESG IB - Z EUR Hgd (C)	EUR	1 000	897 500,00	0,29
Amundi Funds Total Hybrid Bond Z EURC	EUR	1 500	1 569 675,00	0,50
AMUNDI SF DIVERSIFIED SHORT TERM BOND H EUR AD	EUR	1 000	1 000 400,00	0,32
PI Solutions SICAV - European Credit Continuum part J2	EUR	100	561 837,00	0,18
TOTAL LUXEMBOURG			9 299 292,85	2,97
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			26 899 773,54	8,58
TOTAL Organismes de placement collectif			26 899 773,54	8,58
Titres donnés en pension				
ALLEMAGNE				
VONOVIA SE 5.0% 23-11-30 EMTN	EUR	1 000 000	1 063 053,96	0,34
TOTAL ALLEMAGNE			1 063 053,96	0,34
TOTAL Titres donnés en pension			1 063 053,96	0,34
Dettes représentatives des titres données en pension			-1 061 000,00	-0,34

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Indemnités sur titres données en pension			-211,67	
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 0324	EUR	-751	-1 246 120,00	-0,40
EURO BUND 0324	EUR	229	349 230,00	0,11
EURO SCHATZ 0324	EUR	2 758	1 733 560,00	0,55
FV CBOT UST 5 0324	USD	-160	-364 142,49	-0,11
LIFFE LG GILT 0324	GBP	-17	-119 762,28	-0,04
TU CBOT UST 2 0324	USD	131	220 127,70	0,07
US 10YR NOTE 0324	USD	-50	-64 457,64	-0,02
US 10Y ULT 0324	USD	-45	-150 387,00	-0,05
XEUR FGBX BUX 0324	EUR	-105	-750 360,00	-0,24
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-392 311,71	-0,13
TOTAL Engagements à terme fermes			-392 311,71	-0,13
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
EUREX EURO BUND 01/2024 CALL 138	EUR	-300	-117 000,00	-0,04
EUREX EURO BUND 01/2024 CALL 139.5	EUR	300	57 000,00	0,02
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 127	EUR	300	-12 000,00	
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 131.5	EUR	-300	96 000,00	0,03
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 132.5	EUR	-300	156 000,00	0,05
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 134.5	EUR	300	-297 180,00	-0,10
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			-117 180,00	-0,04
Engagements à terme conditionnels sur marché de gré à gré				
ITRX XOVER CDSI S38 01/2024 CALL 3.25	EUR	45 000 000	281 938,50	0,09
ITRX XOVER CDSI S38 01/2024 CALL 3.375	EUR	-45 000 000	-484 474,95	-0,16
ITRX XOVER CDSI S38 01/2024 PUT 3.75	EUR	45 000 000	15 345,90	0,01
ITRX XOVER CDSI S38 01/2024 PUT 4	EUR	-45 000 000	-8 676,90	
ITRX XOVER CDSI S38 01/2024 PUT 4.125	EUR	-45 000 000	-6 625,35	
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché de gré à gré			-202 492,80	-0,06
TOTAL Engagements à terme conditionnels			-319 672,80	-0,10
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
FIX/2.492/E6R/0.0	EUR	25 000 000	42 274,45	0,01
FIX/3.456/E6R/0.0	EUR	65 000 000	725 484,50	0,23
TOTAL Swaps de taux			767 758,95	0,24
Credit Default Swap				
BARC PL 1.375 01-26_	EUR	2 500 000	18 256,44	0,01
BASGR 1 3/4 03/11/25	EUR	-2 800 000	-64 783,26	-0,02
ENEL 5,25%24_200628	EUR	2 000 000	31 020,16	0,02

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HSBC 2.5 03-27_20062	EUR	-2 500 000	-47 069,69	-0,02
TOTAL Credit Default Swap			-62 576,35	-0,01
TOTAL Autres instruments financiers à terme			705 182,60	0,23
TOTAL Instruments financier à terme			-6 801,91	
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	396 414	358 859,37	0,11
APPEL MARGE CACEIS	EUR	30 870	30 870,00	0,01
APPEL MARGE CACEIS	GBP	103 780	119 762,28	0,04
TOTAL Appel de marge			509 491,65	0,16
Créances			50 741 194,44	16,18
Dettes			-49 622 532,27	-15,82
Comptes financiers			1 728 553,93	0,55
Actif net			313 597 622,99	100,00

Part AMUNDI CREDIT EURO P	EUR	85 215,351	146,80
Part AMUNDI CREDIT EURO I	EUR	1 993,713	25 284,35
Part AMUNDI CREDIT EURO PM	EUR	1,040	95,25
Part AMUNDI CREDIT EURO I2	EUR	2 759,55363	90 840,0950

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Annexe(s)

Produit

AMUNDI CREDIT EURO - I (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0000446288 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 03/12/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI CREDIT EURO, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Oblig. & titres créance Euro

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI CREDIT EURO - I2, vous investissez dans des titres obligataires privés ou des dérivés (Credit Defaults Swaps) libellés en Euro.

L'objectif est de réaliser une performance supérieure à l'indice Barclays Euro Corporate (coupons réinvestis) qui est composé de titres obligataires, à taux fixe de maturité supérieure à 1 an émis en Euro, par des émetteurs privés (industriels, financiers et secteurs des services aux collectivités) pouvant être de notation "investment grade", après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir de scénarios économiques et de taux d'intérêt, des obligations privées libellées en Euro ou des dérivés (Credit Default Swaps) de "bonne qualité" selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation, à l'achat, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou

d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI CREDIT EURO.

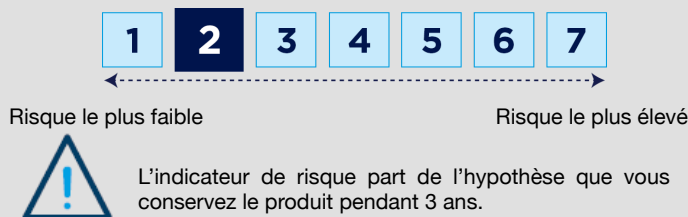
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI CREDIT EURO.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€5 390	€6 530
	Rendement annuel moyen	-46,1%	-13,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 350	€8 510
	Rendement annuel moyen	-16,5%	-5,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 040	€10 600
	Rendement annuel moyen	0,4%	2,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 990	€11 480
	Rendement annuel moyen	9,9%	4,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2019 et 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/10/2015 et 31/10/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2013 et 30/09/2016

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	3 ans*
Coûts totaux	€206	€446
Incidence des coûts annuels**	2,1%	1,4%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,40% avant déduction des coûts et de 1,96% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,62% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	61,58 EUR
Coûts de transaction	0,37% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	36,23 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	8,61 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Elle est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 France heure le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus AMUNDI CREDIT EURO pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI CREDIT EURO - I2 (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0010628644 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 03/12/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI CREDIT EURO, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Oblig. & titres créance Euro

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI CREDIT EURO - I2, vous investissez dans des titres obligataires privés ou des dérivés (Credit Defaults Swaps) libellés en Euro.

L'objectif est de réaliser une performance supérieure à l'indice Barclays Euro Corporate (coupons réinvestis) qui est composé de titres obligataires, à taux fixe de maturité supérieure à 1 an émis en Euro, par des émetteurs privés (industriels, financiers et secteurs des services aux collectivités) pouvant être de notation "investment grade", après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir de scénarios économiques et de taux d'intérêt, des obligations privées libellées en Euro ou des dérivés (Credit Default Swaps) de "bonne qualité" selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation, à l'achat, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou

d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI CREDIT EURO.

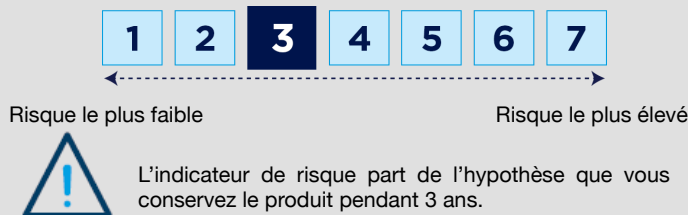
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI CREDIT EURO.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€5 450	€6 590
	Rendement annuel moyen	-45,5%	-13,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 470	€8 720
	Rendement annuel moyen	-15,3%	-4,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 190	€10 820
	Rendement annuel moyen	1,9%	2,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 170	€11 380
	Rendement annuel moyen	11,7%	4,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2019 et 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/04/2018 et 30/04/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2013 et 30/12/2016

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	3 ans*
Coûts totaux	€62	€203
Incidence des coûts annuels**	0,6%	0,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,30% avant déduction des coûts et de 2,66% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,26% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	25,70 EUR
Coûts de transaction	0,37% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	36,60 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Elle est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 France heure le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus AMUNDI CREDIT EURO pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI CREDIT EURO - P (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0010775429 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 03/12/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI CREDIT EURO, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Oblig. & titres créance Euro

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI CREDIT EURO - I2, vous investissez dans des titres obligataires privés ou des dérivés (Credit Defaults Swaps) libellés en Euro.

L'objectif est de réaliser une performance supérieure à l'indice Barclays Euro Corporate (coupons réinvestis) qui est composé de titres obligataires, à taux fixe de maturité supérieure à 1 an émis en Euro, par des émetteurs privés (industriels, financiers et secteurs des services aux collectivités) pouvant être de notation "investment grade", après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir de scénarios économiques et de taux d'intérêt, des obligations privées libellées en Euro ou des dérivés (Credit Default Swaps) de "bonne qualité" selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation, à l'achat, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou

d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI CREDIT EURO.

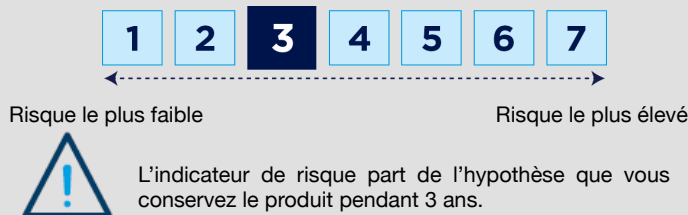
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI CREDIT EURO.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€5 390	€6 530
	Rendement annuel moyen	-46,1%	-13,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 320	€8 420
	Rendement annuel moyen	-16,8%	-5,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 000	€10 460
	Rendement annuel moyen	0,0%	1,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 950	€11 020
	Rendement annuel moyen	9,5%	3,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2019 et 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/04/2018 et 30/04/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2013 et 30/12/2016

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	3 ans*
Coûts totaux	€240	€549
Incidence des coûts annuels**	2,4%	1,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,29% avant déduction des coûts et de 1,51% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,94% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	93,06 EUR
Coûts de transaction	0,37% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	36,23 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	10,30 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Elle est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 France heure le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus AMUNDI CREDIT EURO pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit AMUNDI CREDIT EURO - PM (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013433711 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 03/12/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI CREDIT EURO, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Oblig. & titres créance Euro

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI CREDIT EURO - I2, vous investissez dans des titres obligataires privés ou des dérivés (Credit Defaults Swaps) libellés en Euro.

L'objectif est de réaliser une performance supérieure à l'indice Barclays Euro Corporate (coupons réinvestis) qui est composé de titres obligataires, à taux fixe de maturité supérieure à 1 an émis en Euro, par des émetteurs privés (industriels, financiers et secteurs des services aux collectivités) pouvant être de notation "investment grade", après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir de scénarios économiques et de taux d'intérêt, des obligations privées libellées en Euro ou des dérivés (Credit Default Swaps) de "bonne qualité" selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation, à l'achat, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou

d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI CREDIT EURO.

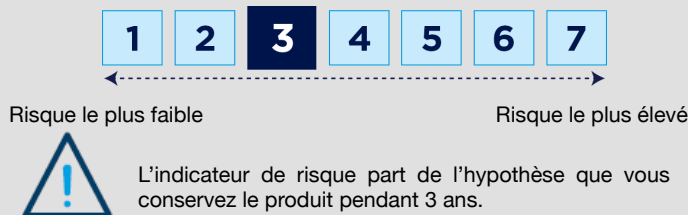
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI CREDIT EURO.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€4 900	€5 930
	Rendement annuel moyen	-51,0%	-16,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 620	€7 820
	Rendement annuel moyen	-23,8%	-7,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 160	€9 670
	Rendement annuel moyen	-8,4%	-1,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 040	€10 170
	Rendement annuel moyen	0,4%	0,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2019 et 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/04/2018 et 30/04/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2013 et 30/12/2016

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	3 ans*
Coûts totaux	€1 091	€1 297
Incidence des coûts annuels**	11,0%	4,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,46% avant déduction des coûts et de -1,11% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,59% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	52,83 EUR
Coûts de transaction	0,37% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	32,94 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	5,49 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Elle est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 France heure le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus AMUNDI CREDIT EURO pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
AMUNDI CREDIT EURO

Identifiant d'entité juridique :
IS56Q2E0AWL3L8SNM761

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



X

Non



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: _____



* dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: _____



Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **60,19 %** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E)**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des

composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0.702 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0.564 (C)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0.686 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0.56 (C).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion

Investissement s les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
AMUNDI ABS - M	Finance	Fonds	France	2,42 %

d'investissements
du produit
financier au cours
de la période de
référence, à
savoir: **du**
01/01/2023 au
31/12/2023

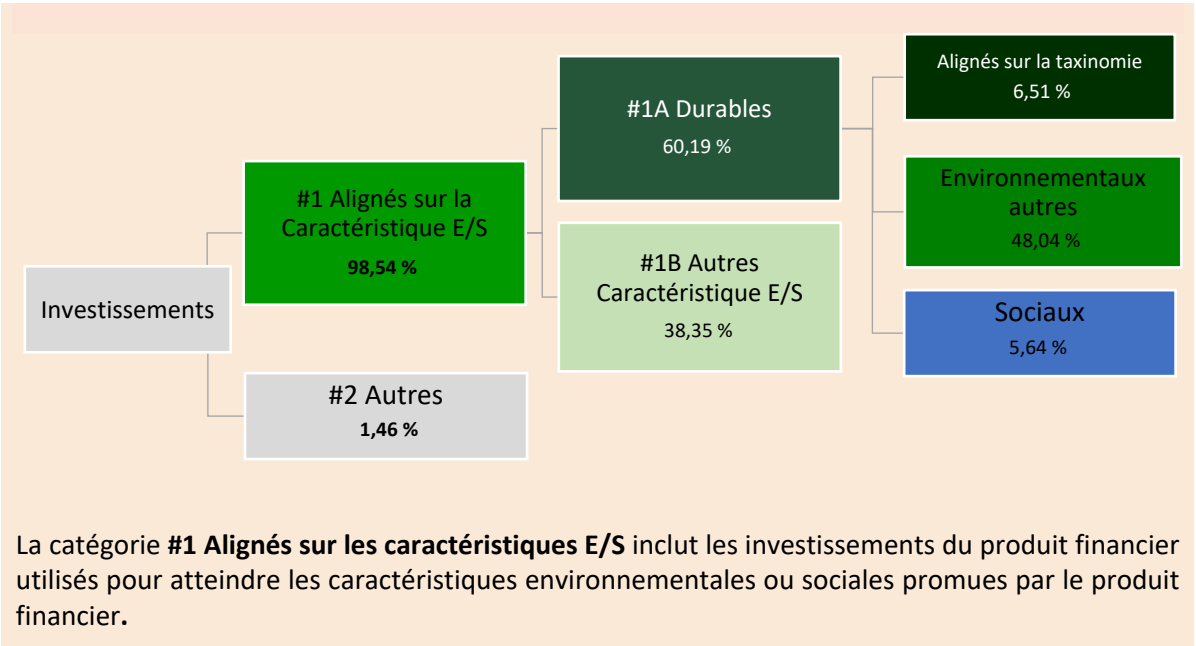
(D)				
MS VAR 10/27	Corporates	Bancaire	États-Unis	1,46 %
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI - Z (C)	Finance	Fonds	France	1,30 %
BPLN VAR PERP	Corporates	Énergie	Royaume-Uni	1,22 %
CMZB VAR 03/29	Corporates	Bancaire	Allemagne	1,02 %
A-F EURO H-YLD SHT TERM BD-O EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	1,00 %
VFC 4.125% 03/26 EMTN	Corporates	Consommation Discrétionnaire	États-Unis	0,98 %
CKHGT 0.75% 04/26	Corporates	Communications	Luxembourg	0,90 %
AMUNDI EURO LIQ SHORT TERM SRI - Z	Finance	Fonds	France	0,90 %
UBS VAR 11/26	Corporates	Bancaire	Suisse	0,89 %
TTEFP VAR PERP NC7	Corporates	Énergie	France	0,87 %
AMUNDI FRN CREDIT EURO VALUE FACTOR C	Finance	Fonds	France	0,86 %
RABOBK VAR PERP	Corporates	Bancaire	Pays-Bas	0,85 %
LLOYDS VAR PERP	Corporates	Bancaire	Royaume-Uni	0,75 %
DB VAR PERP	Corporates	Bancaire	Allemagne	0,74 %



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'allocation des
actifs décrit la part
des investissements
dans des actifs
spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?



La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

<i>Secteur</i>	<i>Sous-Secteur</i>	<i>% d'actifs</i>
<i>Corporates</i>	<i>Bancaire</i>	<i>47,97 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	<i>8,55 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Consommation Discrétionnaire</i>	<i>6,75 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Communications</i>	<i>5,60 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Énergie</i>	<i>4,47 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Fonds de placement immobilier (FPI)</i>	<i>3,87 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Assurance</i>	<i>3,43 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Électricité</i>	<i>3,34 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Autres institutions financières</i>	<i>2,90 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Biens d'équipement</i>	<i>2,39 %</i>

<i>Corporates</i>	<i>Industrie de base</i>	<i>2,23 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Biens de Consommation de Base</i>	<i>1,92 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Transport</i>	<i>1,75 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Technologie</i>	<i>0,89 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Autres services aux collectivités</i>	<i>0,82 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Autres secteurs industriels</i>	<i>0,82 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Gaz naturel</i>	<i>0,80 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>BROKERAGE</i>	<i>0,44 %</i>
<i>Autres</i>	<i>Autres</i>	<i>0,20 %</i>
<i>Forex</i>	<i>Forex</i>	<i>0,08 %</i>
<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>0,00 %</i>
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	<i>0,78 %</i>



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 6,51 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;

- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

☐ Oui:

☐

Dans le gaz fossile

☐

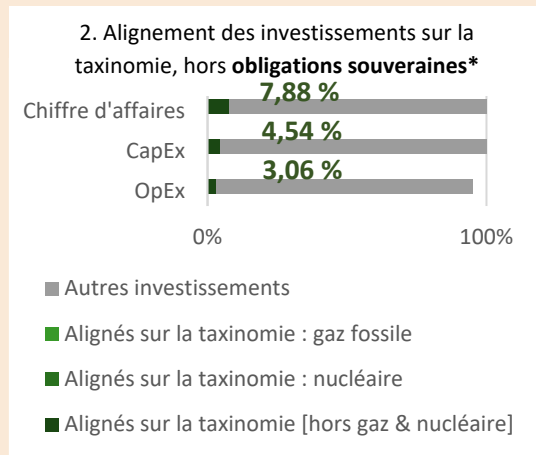
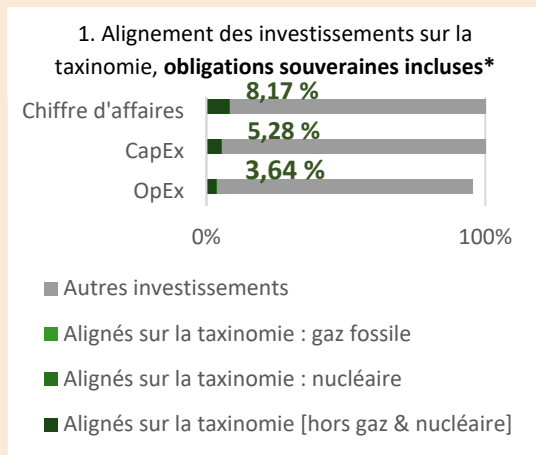
Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxinomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 31/12/2023, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,13 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 1,27 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière

substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Au cours de la période précédente, l'alignement de la taxinomie n'avait pas été signalé car, à l'époque, les données fiables n'étaient pas encore disponibles.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **48,04 %** à la fin de la période. Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **5,64 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres» , quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 €.
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com